

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINT-GEORGES

Corps de clairons à l'agonie

Fondé en 1969, le corps de tambours et clairons « La Renaissance » fait relâche pour un an. Les difficultés de recrutement tant de jeunes que de travailleurs bénévoles sont à l'origine de cette décision. En outre, le bingo hebdomadaire qui était la principale source de revenus, attirait de moins en moins de participants. Le corps a déjà regroupé une centaine de jeunes. L'an dernier, il en comptait à peine 25. Qui veut prendre la relève ? Tél. 418-228-4708.

SAINT-BENOÎT LABRE

Opposition au réseau d'aqueduc

Le conseil municipal de Saint-Benoît Labre entend traiter le dossier du réseau d'aqueduc seulement sur requête de 51 % de la population. Les contribuables s'opposent au projet. Ils ont fait connaître leur désaccord par voie de référendum en février et maintenant, ils contestent le projet de 2 M \$ permettant de protéger les meubles Villageois, de doter le village d'un système de chloration et de pompage en desservant 75 % des résidents de l'avenue principale. Le maire Léonide Grenier atteste que les coûts sont énormes mais que la situation demeure problématique. Une plainte d'une vingtaine de résidents est acheminée au ministère de l'Environnement relativement à certains déversements d'égouts dans les fossés à ciel ouvert.

THETFORD MINES

Agrandissement de la Résidence Denis-Marcotte

Le ministre québécois de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, a donné le feu vert, jeudi, à un projet d'agrandissement et de rénovation, au coût de 2 millions \$, à la Résidence Denis-Marcotte de Thetford Mines, établissement qui héberge 70 personnes âgées en perte d'autonomie. Les travaux projetés prévoient un agrandissement de 924 mètres carrés, l'ajout de services, et d'importantes rénovations pour adapter les chambres et autres locaux à la nouvelle vocation de l'établissement. Avant 1983, les bénéficiaires devaient être autonomes. L'établissement n'accueillera pas plus de bénéficiaires. Cependant, le nombre de chambres privées augmentera de 28 à 46.

Exposition Servant

Du 4 au 31 octobre, la bibliothèque de Saint-Nicolas présente les œuvres de l'artiste Raymond Servant. Mme Servant expose des tableaux au style original fabriqués à partir de papier fait main. L'exposition sera accessible les lundi, mardi, mercredi et samedi. Le vernissage aura lieu le dimanche 4 octobre, à 14 h, à la bibliothèque qui est située au 220, rue du Pont.

PINTENDRE

Pintendre Auto se distingue

Spécialisé dans le recyclage, le réusinage et la vente de pièces de véhicules usagés, Pintendre Auto vient d'être sélectionnée par le gouvernement canadien pour prendre place parmi les 39 finalistes du Programme « Prix Canada d'excellence en affaires 1992 ». Choisie dans la catégorie « Entrepreneurship » à cause de son professionnalisme et de son engagement pour l'environnement, l'entreprise de Pintendre mérite d'ores et déjà une reconnaissance nationale pour la mise en place de nouvelles normes de qualité et de gestion environnementale. Le programme « Prix Canada 1992 », qui en est à sa neuvième année d'existence, couronnera ses lauréats le 28 octobre prochain dans les catégories suivantes : entrepreneurship, environnement, design industriel, innovation, invention, marketing, qualité totale et petite entreprise.

Malgré l'engagement de les recycler autour de l'Espace St-Roch L'Allier démolira 80 % des édifices

QUÉBEC — L'administration L'Allier a hérité des édifices abandonnés du boulevard Charest de l'administration Pelletier. Elle devait les recycler ; elle veut maintenant en démolir 80 % d'entre eux.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

« Ceux qui méritent d'être conservés vont être conservés. On ne fera pas de démolition massive à moins qu'il n'y ait un risque pour la sécurité. On peut penser en intégrer quelques-uns à des projets à venir mais plusieurs sont banals », commente le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier.

Le maire croit que le piètre état de conservation de bien des édifices entraînerait des coûts plus élevés de rénovation que de reconstruction, mais il accepterait de conserver ceux qui en valent la peine si cela s'intégrait dans un projet d'ensemble. Il ne veut toutefois pas avoir les mains liées avec cette obligation si un projet prévoit faire table rase de ces édifices.

« La ville a assez démolit dans Saint-Roch depuis 25 ans. La règle veut qu'on ne démolisse plus sans remplacer par quelque chose. Nous, on veut construire », dit le maire. La ville est en train de définir les normes à respecter pour ce secteur de l'Espace Saint-Roch et les promoteurs seront invités à présenter des propositions de développement.

« Je suis optimiste pour le développement du boulevard Charest », a dit Jean-Paul L'Allier, qui s'est contenté de sourire lorsqu'il a été interrogé sur le sort de « l'édifice en forme d'arc » du plan image qui devrait s'élever entre de la Couronne et de l'Église, face au parc en construction dans l'Espace Saint-Roch.

L'administration L'Allier souhaite toujours voir l'Environnement ou un autre ministère occuper un tel édifice mais il n'y aurait aucune entente ferme encore. Dans les intentions de la ville, seuls la banque au coin de la rue de l'Église (505, Charest Est) et l'édifice LaFayette seraient conservés.

« On démolirait le reste si le promoteur l'exige », indique Jacques Fiset, conseiller responsable de la basse-ville auprès de l'exécutif. Quant à la nécessité de démolir l'édifice Tardif, au 595, Charest Est, M. Fiset craint de revenir sur une des conditions de la ville dans l'entente Gagnon-Citicom de peur que les propriétaires du LaFayette n'en profitent pour ne pas respecter les autres conditions et il affirme que la ville « doit élargir la rue de la Chapelle pour faciliter l'accès à la zone d'habitation et de stationnement ».

Réjean Lemoine en profond désaccord

Le conseiller indépendant du quartier Saint-Roch est en profond désaccord avec l'administration L'Allier quant à la démolition de ces édifices et il considère comme une hérésie la démolition du 595, Charest Est dans le but d'élargir la rue de la Chapelle.

« Le Rassemblement populaire a été élu en promettant de restaurer et de conserver les édifices du boulevard Charest. Cela faisait partie de notre programme. Au lieu de faire cesser les expropriations sur cette partie du boulevard, comme l'administration L'Allier l'a fait entre de la Chapelle et du Pont, elle a continué. C'est pourquoi je me suis opposé à l'entente hors cour survenue entre la ville et la firme Paul Langlois »,

rappelle celui qui a été élu sous la bannière du RP avant de faire défection un an et demi plus tard.

« La ville a laissé les édifices

se dégrader en ne les entretenant pas. C'est facile de dire qu'il faut maintenant les démolir au lieu de les rénover. Cela ne se fait plus dans les villes

nord-américaines ou européennes des démolitions comme ça : il faut les conserver, les revitaliser. Il y a bien des entreprises et des organismes qui se-

raient heureux d'avoir pignon sur rue sur le boulevard Charest s'ils pouvaient s'y installer à un coût avantageux », commente Réjean Lemoine.



Les architectes Pierre Mercier et Benoît Boucher (dans l'ordre, à droite) s'opposent à la démolition de l'édifice Tardif, au 595, Charest Est. Pour sa part, le conseiller Jacques Fiset (à gauche) veut faire élargir la rue de la Chapelle.

Conservez-les, disent des architectes

QUÉBEC — « Ne les détruisez pas, conservez-les. Ils méritent d'être rénovés », commentent trois architectes qui ont examiné les édifices abandonnés du boulevard Charest.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Leur verdict est clair, sans équivoque. Il ne faut pas détruire les édifices expropriés du boulevard Charest, mais les rénover, les intégrer au besoin dans d'autres projets.

François Varin et Benoît Boucher appartiennent au programme Rues Principales de la fondation Héritage Canada et Pierre Mercier à la firme d'Anjou, Bernard et Mercier, de la rue Saint-Vallier Est. Tous trois sont architectes et familiers avec la restauration d'édifices.

Le journaliste du SOLEIL leur a demandé de l'accompagner lors de visites à l'intérieur et à l'extérieur des édifices pour connaître leur état : cela vaut-il la peine de les restaurer ou doit-on les démolir ?

D'abord, aucun édifice n'a été jugé dans un état de décré-

pitude tel qu'il aurait nécessité la démolition. On reconnaît toutefois que quelques-uns d'entre eux ont moins de valeur, et encore ! « C'est relatif, la valeur : ça peut dépendre de leur mise à prix », observe Pierre Mercier. Il semble acquis qu'on ne pourrait pas les vendre au prix de leur évaluation à la C.U.Q. Du moins pas dans l'état actuel du marché.

« On peut juger de la valeur d'un édifice selon bien des critères comme son aspect esthétique, son histoire patrimoniale, son architecture, sa conception technique, son importance sociale et communautaire, son intégration dans une trame urbaine. Ces édifices font partie de l'histoire commerciale du quartier, de l'architecture commerciale et ouvrière du début du siècle », explique-t-il.

Mais il n'est pas certain que ce qui paraît attrayant à l'oeil averti des architectes l'est

nécessairement pour les autres. Même les citoyens du quartier semblent indifférents au sort des édifices. Ce sont les marchands du côté nord du boulevard Charest qui ont surtout hâte que quelque chose se passe. La ville veut tous les détruire à deux exceptions près. Tous les édifices visités avaient une charpente solide. « C'est visible de l'extérieur, ils sont droits, sans affaissement », commente Benoît Boucher.

Nos architectes ont été particulièrement impressionnés par la qualité de l'édifice du bureau de quartier (405), lequel possède une magnifique cage d'escalier en bois verni, et par l'édifice Tardif (595) dont on exige la démolition.

« Mais c'est un édifice à l'architecture unique, son recouvrement de granit valait une fortune : c'est du solide dans le courant architectural d'Ernest Cormier, une autorité de l'époque », croit Pierre Mercier. Et Benoît Boucher ajoute : « Cet édifice a autant sinon plus de

valeur que la petite banque que la ville conserve. »

Certains édifices en apparence anodins, entre le bureau de quartier et Paul Langlois, servaient de logements à l'étage. On y voit d'ailleurs une logette. L'intérieur offre un spectacle indescriptible : murs décrépis, plâtre arraché. Leur état est lamentable.

« C'est tout simplement parce qu'on ne les a pas chauffés en hiver, on ne les a pas entretenus. C'est pourquoi le plâtre s'effrite, ça sent le mois. Mais c'est de la finition. La structure est encore saine », commente François Varin, une opinion partagée par Pierre Mercier. « Il ne faudrait pas tarder à faire quelque chose, sinon c'est vrai qu'ils seront irrécupérables », observent-ils.

On nous a même refusé l'accès à l'étage : « Trop dangereux, la toiture menace de s'effondrer », dit le préposé au service des propriétés. Les architectes sont demeurés sceptiques.



La glissoire revivra

Dans le cadre des festivités qui marqueront le 100e anniversaire du Château Frontenac, le Service des parcs d'Environnement Canada a décidé de réaménager et de rouvrir la glissoire de la terrasse Dufferin (photographiée ici en 1973) et la patinoire contiguë qui, jusqu'à il y a une dizaine d'années, faisaient la joie de bien des Québécois et des touristes. L'inauguration est prévue le 18 décembre. Le directeur général d'Environnement Canada à Québec, M. Gilles Desautels, dévoilera jeudi midi, en conférence de presse, au Château Frontenac, l'investissement du gouvernement fédéral pour la réouverture de ces deux plus anciennes attractions récréatives de la Cité, le nom du concessionnaire et les coûts exigés à ceux qui en profiteront.

FÉLICITATIONS M. NORMAND VEILLEUX, DE BERNIÈRES
LE SOLEIL VOUS OFFRE UNE SEMAINE POUR DEUX À LA GUADELOUPE



La Maison Kinsmen en pièces détachées

La somptueuse maison Kinsmen, rafalée par M. Gilles Duchesne, de Sainte-Foy, au dernier jour d'Expo-Québec, est réduite à l'état de modules. Au cours de la nuit de dimanche à lundi, le rez-de-chaussée et le second étage ont été transportés dans la rue Brisebois dans le secteur Les Méandres à Québec. Aujourd'hui, on prévoit y acheminer la toiture et le garage, afin d'assembler tout le puzzle d'ici un mois.

Le Soleil, Gilles Lafond

Audet Soudure jugé sans risque

300 000 \$ pour décontaminer trois terrains de la basse-ville

QUÉBEC — Le terrain d'Audet Soudure dans Limoilou est modérément contaminé par le plomb mais jugé sans risques pour la santé par les Départements de santé communautaire, comme c'est le cas de F.X. Drolet et de Pointe-aux-Lièvres.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

« Après analyse de l'étude et visite des lieux, il ressort que le terrain d'Audet Soudure est modérément contaminé par le plomb et qu'il n'existe plus de source d'émission dans le bâtiment désaffecté et maintenant démolé de cette entreprise », observe François Desbiens, du DSC Saint-Sacrement et porte-parole du centre de coordination de la santé publique de la région de Québec. La population environnante ne serait aucunement exposée aux poussières contaminées par le plomb.

Quant à la contamination par des produits organiques de ce terrain situé en bordure de la rivière Saint-Charles, près de la 1re Avenue, (4e Rue), « le risque à la santé des populations avoisinantes doit être considéré comme nul », dit-il.

La ville de Québec a dépensé 300 000 \$ pour étudier, aménager et nettoyer trois sites situés près de la rivière Saint-Charles. Celui

d'Audet Soudure a requis 63 507 \$: on a démolé un bâtiment, récupéré des réservoirs, érigé une clôture et recouvert le terrain de gravier. De ce montant, la ville récupère 10 000 \$ de la part de l'ancien propriétaire.

« C'est un terrain industriel qui possède cette valeur, et nous l'avons acheté pour en faire un parc. La clause du pollueur-payeur est venue en cours de route. C'était la première fois que nous l'incluons dans de telles transactions », explique la conseillère Françoise Viger, responsable de l'environnement à la ville de Québec, et le directeur général adjoint, Hervé Brosseau.

Dans le cas des bâtiments et du terrain de l'ancienne fonderie F.X. Drolet, angle DuPont/Prince-Edouard, le nettoyage du bâtiment, l'asphaltage du terrain et la pose de bandes gazonnées, l'érec-

tion d'une clôture et l'enlèvement d'un réservoir totalisent des coûts de 170 025 \$. Ils sont entièrement assumés par la ville car lors de son achat en 1988, on ne prévoyait pas de clause « pollueur-payeur ».

« Dans deux semaines, nous serons en mesure de dire ce que nous entendons faire avec F.X. Drolet », explique la conseillère Viger. Pour l'instant le site est inaccessible pour éviter toute forme de vandalisme. Les bâtiments auraient été nettoyés, et il ne resterait aucune trace de contamination selon la ville.

Quant au terrain de stationnement utilisé par les visiteurs, au nord du Village de l'Anse, la ville a dépensé 59 876 \$ en études de caractérisation, cet été, et 40 000 \$ pour le gazonner et l'asphalter. Elle entend aménager un parc et faire du développement résidentiel dans Pointe-aux-Lièvres quand elle aura en main les résultats d'un échantillonnage de la nappe phréatique, une étude attendue pour la fin de l'année.

Référendum à Ste-Foy: les couteaux volent bas

Le référendum sur le projet de l'hôtel de ville doit se tenir obligatoirement un dimanche, il faudra effectuer un recensement des électeurs, et il y aura vote par anticipation le dimanche précédent.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Voilà quelques précisions apportées par la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher. « La loi nous force à tenir un référendum dans les 90 jours du dépôt du projet, soit le 17 septembre. Nous avons voulu éviter la période des fêtes mais nous n'avons pas le choix pour le dimanche, c'est la loi des élections et référendums pour les villes qui l'exige », explique Mme Boucher. De même y aura-t-il vote par anticipation le dimanche 29 novembre. Les heures du scrutin seront de 9 h à 19 h.

Même si les citoyens de Sainte-Foy viennent à peine d'être recensés pour le référendum québécois, on ne pourra pas utiliser cette liste d'électeurs car ce serait illégal, les conditions d'admissibilité n'étant pas les mêmes. On trouve en effet, en plus de tous les citoyens de 18 ans et plus, des propriétaires d'immeubles ou des locataires de locaux commerciaux qui ne sont pas citoyens de Sainte-Foy mais qui ont droit de vote.

La ville de Sainte-Foy a voté, hier, un budget de 500 000 \$ à même des prévisions déjà effectuées au poste « dépenses imprévues » et « élections et référendum », mais la mairesse Boucher a refusé d'accorder quelque montant que ce soit en « publicité » aux opposants au projet même si elle affirme que la ville est tout à fait autorisée à faire la publicité de ce projet étant donné qu'il s'agit d'un projet de la ville. Il semble acquis qu'un numéro spécial de Carrefour sera publié mais la mairesse n'a pas voulu préciser si elle tiendrait ou non des soirées publiques d'information.

Les couteaux ont volé bas à plusieurs reprises, hier soir, lors de la séance extraordinaire du conseil, la mairesse croisant le fer avec le conseiller indépendant Gilles Myrand, lequel a mené l'opposition au projet jusqu'ici, les élus s'investissant et s'interrompant à qui mieux mieux, au grand amusement des quelques citoyens présents. Ce qui augure bien pour un débat assez passionné concernant l'« autre » référendum!

La Sidac du Faubourg se saborde dans le chahut

QUÉBEC — La Sidac du Faubourg Saint-Jean-Baptiste s'est saborde hier soir dans la confusion, adoptant un budget de 1 \$ pour la deuxième année. Finie la Sidac cette fois!

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

C'est dans le chahut le plus total, au mépris des règles de procédures internes, qu'un groupe de marchands de la rue Saint-Jean, du quartier Saint-Jean-Baptiste, a liquidé sa Société d'initiatives et de développement des artères commerciales (Sidac) en adoptant un budget d'opération de un dollar pour la seconde année consécutive. Cette fois, c'en est fait de la Sidac, même ses partisans ont compris en quittant moins de 30 minutes après le début de la réunion.

Le président-fondateur de la Sidac, Jean Garon (La Garonelle) avait un mauvais pressentiment en début de soirée: « Ils vont gagner, c'est certain. Mais ils ne gagneront rien car ils n'ont rien à proposer. On va faire disparaître l'association tout simplement. C'est un ras-le-bol généralisé. »

Dès le début, les troupes de Clermont Gagnon (Tabagie Centrale) ont pris le contrôle de la soirée, empêchant le conseiller juridique de l'association, Me Denis Cloutier, de présider l'assemblée. Même la conseillère du quartier et vice-présidente de l'exécutif de la ville de Québec, Winnie Frohn, n'a pu prendre la parole.

« Je voulais juste leur expliquer le règlement. Ils ne peuvent pas se saborder comme ça; il y a une procédure à suivre. Je crois que

les marchands veulent faire quelque chose pour la rue mais il va falloir trouver une autre formule », commentait-elle.

Le président de la Sidac, André Carrier, explique que le problème est émotif: « Les marchands sont tannés de payer, la récession a fait mal. Même réduit de près de deux tiers, le budget n'a pu être adopté! Pourtant, il nous en faut, une association de marchands ».

« On n'est plus capable de payer, nos marchands font faillite, ils croûlent sous les taxes! En 1990 et 1991, les budgets ont totalisé 250 000 \$, tout ça pour faire de la promotion dans la rue une fois dans l'année! Cela suffit, on liquide », commente Clermont Gagnon.

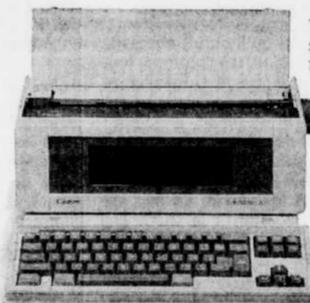
Beaucoup de gens d'affaires n'étaient pas présents. Des professionnels avaient mandaté des résidents. Des étudiants ou des employés de d'autres commerces suivaient les indications de M. Gagnon. C'était le cas de sept employés de la Pâtisserie Simon. « Nous voulons abolir la Sidac depuis quatre ans. Cela coûte trop cher pour ce que ça rapporte, moi je paie 800 \$ », expliquait sa propriétaire, Mme Denise Bédard.

« Moi je paie 900 \$ et comment voulez-vous que je trouve ça quand mon chiffre d'affaires baisse depuis deux ans », explique Marie Pappas du Restaurant Bernier.

Chez OE, aucune hausse de prix n'accompagne la chute des feuilles... ils sont bas toute l'année!

Lorsque vous entendrez parler des excellents prix de nos téléphones sans fil, de nos téléphones cellulaires et de nos répondeurs, vous n'en croirez pas vos oreilles! Prenez cet appareil sans fil AT&T 4305. Pour moins de 100 \$, vous obtenez une pile de trois jours, un combiné avec sélection de deux canaux et des codes de sécurité. P. COUR.: 129⁹⁵ \$ PRIX QUI FERA PARLER.

99,95 \$



Vous pouvez aussi profiter d'aubaines incroyables sur des calculatrices, des imprimantes et des machines à écrire de qualité comme la STARWRITER 80 de CANON. Cet appareil de TRAITEMENT DE TEXTE comporte toutes les caractéristiques que vous recherchez: impression à bulles d'encre, mémoire de texte de 60 Ko, lecteur de disquettes de 720 K et affichage de 16 lignes de 80 caractères. En prime, vous obtenez l'étui pour le transport. P. COUR.: 999 \$ AUBAINE D'AUTOMNE: 648 \$



En ce moment, nos copieurs et télécopieurs constituent aussi d'excellentes affaires. Le COPIEUR compact PC-7 de CANON, par exemple, vous offre la fonction zoom d'agrandissement et de réduction, les formats lettre et juridique, le réglage d'exposition automatique et la cassette de 100 feuilles à un prix incroyablement bas. P. COUR.: 1 850 \$ PRIX OE DIRECT: 1 295 \$

Pour tirer le maximum de l'espace de votre bureau, choisissez parmi notre vaste gamme de clas-seurs et de postes de travail. Vous y gagnerez au niveau du prix... et de l'efficacité! Prenez par exemple ce POSTE DE TRAVAIL INFORMATIQUE et cette CHAISE de marque O'Sullivan. Facile à assembler, l'ENSEMBLE comprend le bureau, l'étagère et la chaise. ENSEMBLE A: 148 \$



Profitez aussi de l'occasion pour faire provision de fournitures pour la maison et pour le bureau. Cet automne, vous pouvez réaliser des «économies flamboyantes» sur le papier et les cartouches pour copieurs, le papier pour télécopieurs, les cartouches pour imprimantes laser, les disquettes d'ordinateur, les accessoires et plus encore!



Pour augmenter votre productivité en toute élégance, pourquoi ne pas opter pour ce BUREAU fini acajou à double caisson (76 cm sur 152 cm; 30 po X 60 po) comportant un tiroir de classement verrouillable, et compléter l'ensemble avec ce BAHUT (51 cm sur 152 cm; 20 po X 60 po) pourvu d'une tablette coulissante pour clavier. PRIX AVANTAGEUX: 328 \$ ch.

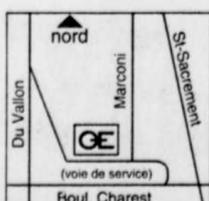


Passez sans tarder au magasin-entrepôt OE DIRECT. Vous y réaliserez des «économies flamboyantes» sur un grand choix de meubles de bureau, de téléphones, de télécopieurs, de machines à écrire et de fournitures de qualité. Courtois et compétents, nos représentants sont en mesure de satisfaire tous les besoins de votre entreprise.

Dans notre dépliant «Des économies flamboyantes pour l'automne», vous trouverez tous les produits de renom qu'il vous faut pour combler vos besoins d'affaires, à la maison comme au bureau. Bien entendu, OE DIRECT vous les offre à des prix beaucoup plus avantageux qu'ailleurs.

GE
DIRECT

Magasin-
Entrepôt

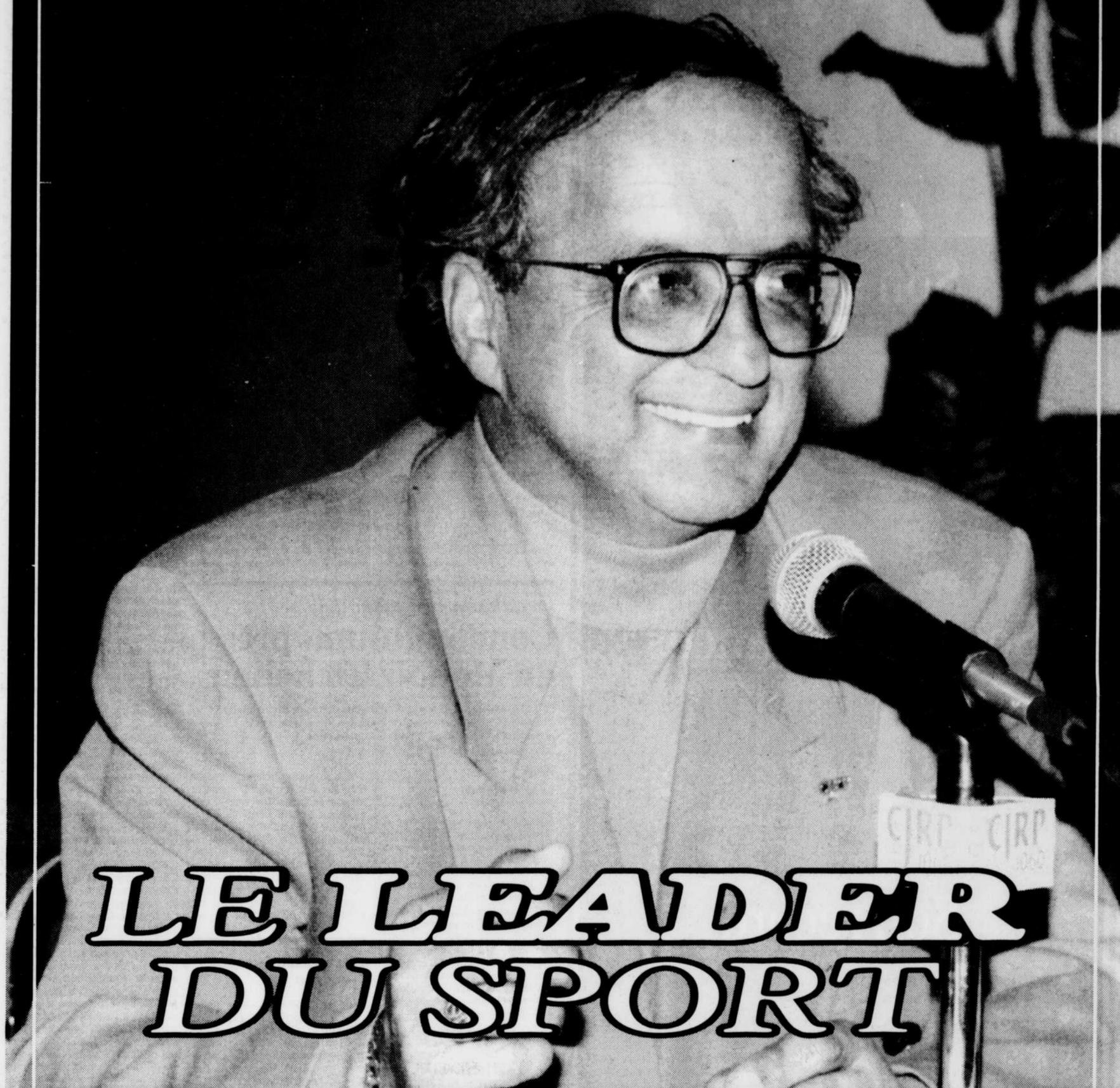


QUÉBEC
CENTRE DE DÉTAIL
2150 boul. Charest ouest, Sainte-Foy
Tél.: 683-0303 Téléc.: 687-3925
Lun. - ven.: 8 h - 17 h
Fermé samedi et dimanche

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1992
Certains articles doivent être assemblés. • Les prix n'incluent pas les taxes applicables. • Les prix peuvent être modifiés sans avis préalable. • Offre temporaire (suj. à épuisement des stocks). • Certains produits peuvent différer légèrement des produits illustrés. • Les prix n'incluent pas les accessoires. • F. & O.E.



Marc Simoneau



LE LEADER DU SPORT

PARLONS SPORT

LUNDI AU VENDREDI

- 5h45 à 6h00
- 16h15 à 19h00
- 22h00 à minuit

MAINTENANT

LE DIMANCHE

- 9h00 à 11h00

CJRP 1060
 RADIO AM

RÉSEAU RADIOMUTUEL

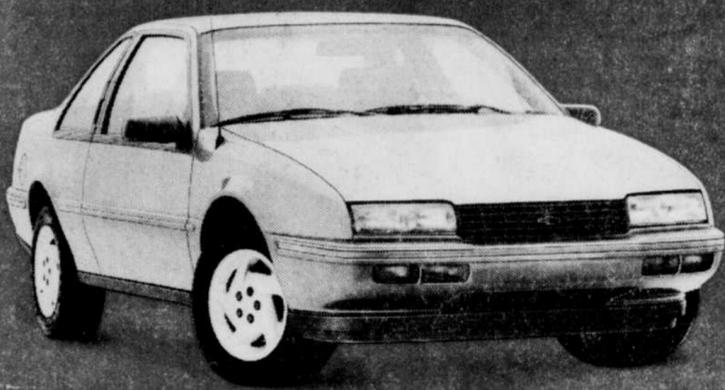
LA RADIO
DES



Le coureur



Son bolide



Beretta

Ses performances

- moteur 4-cyl. de 2,2 litres (110 HP), ou V6 de 3,1 litres (140 HP) en option
- boîte manuelle 5 vitesses
- freins antiblocage (ABS)
- coussin gonflable, côté conducteur
- cage de sécurité entourant l'habitacle
- deux rétroviseurs télé réglables
- radio AM/FM stéréo
- carrosserie en acier galvanisé

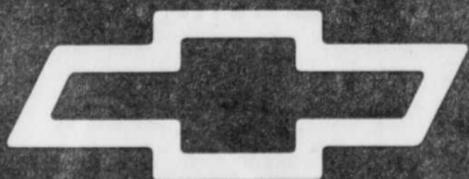
Son record

- Assistance routière* Chevrolet 24 heures par jour, 365 jours par année
- garantie GM Total^{MC} de 3 ans/60 000 km, sans franchise

12 998\$

La Beretta 1993

CHEVROLET



Vous avez tout compris.

* Garantie d'une durée limitée de 3 ans ou 60 000 km, selon le premier terme atteint. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire Chevrolet Geo Automobile pour plus de détails.
 * L'assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Automobile.
 ** P.D.S.F. Taxes de vente, immatriculation et transport en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

Une première à Rimouski applicable à d'autres villes Elkas annonce un réseau de transport exclusif au taxi

MONTREAL (PC) — Le ministre des Transports du Québec, Sam Elkas, a profité de l'ouverture officielle, hier, de la Conférence internationale sur la réglementation du taxi, qui poursuivra ses travaux à Montréal jusqu'au 30 septembre, pour annoncer la mise sur pied prochaine, à Rimouski, d'un réseau de transport collectif n'utilisant que le taxi.

Rimouski compte 30 700 habitants. Selon le ministre Elkas, cette formule de service sur demande, à horaire déterminé, constituera une première au Québec, mais elle pourrait certainement s'appliquer dans d'autres municipalités. « Nous voyons dans ce système un moyen de réduire la facture des transports en milieu urbain, a-t-il dit. À Rimouski, le projet pilote concerne une cinquantaine de taxis. »

Le ministre Elkas a expliqué à la centaine de spécialistes de la réglementation du taxi provenant

d'une dizaine de pays la législation adoptée au Québec en 1983, qui distingue les marchés respectifs des taxis, des limousines berlinoises et des limousines de grand luxe. D'autres aspects du transport par taxi ont été évoqués par le ministre comme le transport des handicapés, mais il a nié toute intervention prochaine du gouvernement dans la sécurité du taxi — la fameuse cloison sécuritaire dont il est question aux funérailles de tous les chauffeurs de taxis assassinés au travail.

D'autre part, le ministre Elkas pense que « la syndicalisation dans le taxi, pour laquelle les Mé-

tallos de la FTQ ont mené une vaste campagne, est une idée qui a été mise de côté ».

Dans un des ateliers de la Conférence, hier matin, M. Gordon Smith, directeur des politiques et des programmes en transport terrestre et des personnes au ministère des Transports, a évoqué la nécessité d'améliorer la qualité des services de transport par taxi, en investissant dans la formation professionnelle des chauffeurs. M. Smith a expliqué qu'au Québec, 8300 taxis effectuaient annuellement en moyenne 6200 courses par véhicule, ce qui représente 50 millions de courses assurant le déplacement de 72 millions de passagers. Au tarif moyen, récolté par 22 000 titulaires de permis de taxi réunis dans 55 ligues, l'industrie engendre un chiffre d'affaires annuel de 350 millions \$.

Le CRUTEC «installe» une voie réservée sur le pont Laporte

LÉVIS — Le Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEC) a inauguré, hier matin, sur le pont Pierre-Laporte, un tronçon symbolique de voies réservées pour les autobus et le covoiturage. En posant un couloir de papier carton de 9 mètres longueur sur deux mètres de largeur, à l'extrémité sud du pont, le CRUTEC a de nouveau réclamé qu'une voie soit réservée au transport en commun sur le pont Laporte tout en accusant le ministère des Transports du Québec de poursuivre une politique proautomobile.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Si le CRUTEC a choisi de poser son geste à ce moment précis,

c'est que le ministère des Transports vient de libérer des crédits en vue d'analyser l'implantation d'une septième voie sur le pont Pierre-Laporte. Ce projet, annoncé l'automne dernier par le minis-

tre Robert Middlemiss en même temps que la réalisation du pont de Québec à trois voies, constituait une autre solution pouvant décongestionner la circulation interrive. Un porte-parole du ministère des Transports, Paul Baulne, a toutefois tenu à préciser que les études commandées visaient essentiellement, dans un premier temps, l'infrastructure et les caractéristiques aérodynamiques du pont Laporte afin de connaître sa capacité à recevoir plus de trafic. Ce qui représente, dit-il, un budget d'environ 100 000 \$.

Mais le CRUTEC s'insurge contre une telle dépense parce que, dit-on, le gouvernement ne prévoit rien pour le transport en commun. Porte-parole du CRUTEC, Jean Marois juge méprisante l'attitude des Transports qui, non seulement est allé de l'avant avec le projet du pont de Québec à trois voies en dépit du fait que les municipalités de Sillery, Québec et Sainte-Foy s'y étaient objectées à l'automne 1991, mais qu'en plus, il vient de refuser toute subvention à la CTCUQ pour réaliser une étude faisabilité de voies réservées sur les ponts.

Toutefois les liens, eux, sont loin d'être coupés entre les organismes de transport des deux rives puisque des fonctionnaires du Réseau Trans-Sud, de la CTCUQ et des traversiers travaillent présentement de concert pour tenter d'harmoniser le transport en commun interrive. Président du Réseau Trans-Sud, Marc Lavallée croit que l'objectif à atteindre est de donner un service accru aux citoyens tout en visant la rentabilité. Quant à savoir si un seul organisme de transport devrait alors chapeauter les deux rives, M. Lavallée est d'avis que cela serait peu plausible à cause de la particularité des services offerts sur la Rive-Sud. Enfin, il se dit pour l'implantation d'une voie réservée au transport en commun sur le pont Laporte et n'écarte pas l'idée d'un parc de stationnement incitatif sur la Rive-Sud. Tout cela est à analyser en fonction des possibilités et de leurs coûts.

Investissement de 1,3 million \$ Condominiums près du Manoir Richelieu

POINTE-AU-PIC — Les promoteurs des Plateaux Richelieu de Pointe-au-Pic, annonceront, ce midi, des investissements dépassant le 1,3 million \$ pour la construction de condominiums près du Manoir Richelieu.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

L'investissement sera effectué en deux phases, la première portant sur 18 condominiums de diverses superficies. On y consacra 750 000 \$. La deuxième phase est de 12 nouvelles unités, un autre investissement de 500 000 \$.

Les promoteurs ont dernièrement demandé un permis de construction à la MRC de Charlevoix-Est. L'aménagement des services d'aqueduc et d'égout devrait relever totalement de leur initiative, ajoutant d'autant à l'investissement.

Les Plateaux Richelieu sont situés sur des terrains bornant le Manoir Richelieu. Le conseil des ministres a statué la semaine dernière sur l'implantation de casinos au Québec et le célèbre hôtel de villégiature a été retenu comme un des sites privilégiés. Les travaux de construction de la maison de jeux doivent débuter le printemps prochain. L'ouverture est prévue pour juillet 1993.

Exposition Clarence Gagnon

BAIE-SAINT-PAUL — Le Soleil tient à souligner que l'exposition Clarence Gagnon se tient présentement au Centre d'exposition de Baie Saint-Paul et cela, jusqu'au 15 janvier. Par erreur, samedi dernier, dans la section Tourisme, il a été mentionné que cette exposition avait lieu au Musée de Charlevoix, de La Malbaie.



avis public

Gouvernement du Québec
Ministère des
Transports

DÉPÔT DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET D'UNE LIAISON AUTOROUTIÈRE ENTRE SAINTE-LUCE ET MONT-JOLI

Le ministère des Transports avise la population qu'il lui est loisible de consulter l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'aménagement d'un tronçon de l'autoroute 20 entre Sainte-Luce et Mont-Joli.

Le ministère des Transports prévoit aménager un tronçon d'autoroute d'une longueur de 11,9 kilomètres entre la route 298, à Sainte-Luce, et la route 132, près de Mont-Joli. L'autoroute projetée comporterait une seule chaussée et une intersection à niveau avec la route 132 et le 2^e Rang. Le coût du projet est évalué à près de 15 millions de dollars. La construction de la deuxième chaussée sera réalisée lorsque les besoins l'exigeront.

Le tracé prévu serait entièrement situé en milieu rural dans l'emprise qui a été expropriée en 1975 dans le cadre d'un projet d'autoroute plus vaste, entre Le Bic et Mont-Joli.

L'étude d'impact liée à ce projet a été présentée au ministre de l'Environnement, qui l'a rendue publique le 14 septembre et l'a mise à la disposition du public à des fins de consultation. L'étude d'impact et les documents relatifs à ce projet peuvent être consultés dans les locaux de l'hôtel de ville de Luceville, située au 67, boulevard Saint-Pierre, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 17 h. Des copies de ces documents sont également disponibles pour consultation à la bibliothèque municipale de Mont-Joli, 1477, boulevard Jacques-Cartier. On peut les consulter mardi et jeudi, de 13 h à 21 h, vendredi de 16 h à 21 h, samedi et dimanche, de 13 h à 17 h. Les documents sont également disponibles aux bureaux du BAPE à Québec et à Montréal.

Pour obtenir davantage d'information ou pour donner son opinion sur le projet, le public peut communiquer avec M. Louison Fortin, analyste au BAPE, en téléphonant sans frais au 1-800-463-4732 ou en écrivant au 625, rue Saint-Amable, 2^e étage, Québec G1R 2G5. Un résumé de l'étude d'impact, rédigé par l'analyste du BAPE et accompagné de cartes indiquant l'emplacement du projet, sont aussi disponibles sur demande.

De plus, M. Fortin sera dans la région de Mont-Joli le 30 septembre afin de répondre aux questions des citoyens intéressés. Des rencontres d'information auront donc lieu le mercredi 30 septembre à 15 h, à l'hôtel de ville de Luceville, et à 19 h 30 à la bibliothèque municipale de Mont-Joli.

Toute personne, groupe ou municipalité peut faire une demande d'audience publique relativement à ce projet jusqu'au 29 octobre 1992. Il suffit d'adresser sa requête au ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, 3900, rue de Marly, 6^e étage, Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4.

Québec

Selon un regroupement de 150 détaillants

L'ouverture le dimanche rapporterait 2 milliards \$ de plus

MONTREAL (PC) — En ouvrant leurs portes le dimanche, les commerces au Québec pourraient créer des milliers de nouveaux emplois en voyant leur chiffre d'affaires s'accroître globalement de quelque 2 milliards \$, soit une hausse de 5 %.

C'est ce qu'a soutenu, hier en conférence de presse à Montréal, le Regroupement québécois pour l'ouverture le dimanche, qui rassemble plus de 150 détaillants établis au Québec employant quelque 50 000 personnes. Des grands noms comme Sears, La Baie, Zellers, Woolco, Wise et Club Price font partie de ce regroupement.

L'industrie de la vente au détail au Québec représente actuellement un marché de 44 milliards \$ annuellement. Agissant comme l'un des porte-parole du Regroupement, le président de Club Price, Pierre Mignault, a expliqué qu'une partie de l'achalandage supplémentaire attendu dans les commerces proviendra des Québécois qui ont pris l'habitude d'al-

ler faire du magasinage le dimanche aux États-Unis, où la loi est plus libérale.

En 1991, a-t-il indiqué sur la base d'une étude menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 36 000 emplois ont été perdus en raison du commerce transfrontalier aux États-Unis. Au cours de la même année, les achats des Québécois chez nos voisins du Sud se sont élevés à 2,1 milliards \$. « Le dimanche, c'est une journée familiale où les gens aiment aller magasiner. Ce n'est pas perçu comme une corvée. »

Le Regroupement cite l'exemple ontarien pour illustrer le bienfondé de leur requête. Depuis l'autorisation donnée aux com-

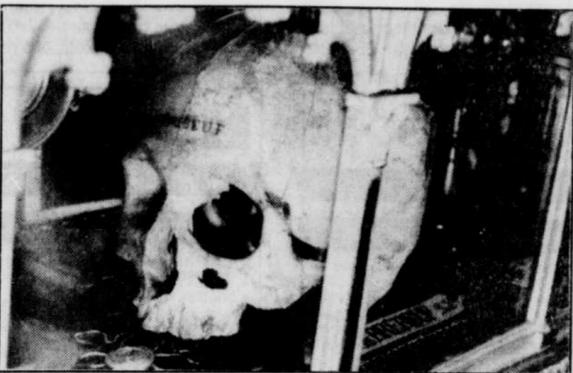
merces ontariens d'ouvrir le dimanche, le magasinage transfrontalier aux États-Unis a chuté de 30 à 40 % dans cette province, a avancé M. Mignault.

Selon un sondage que l'organisation a fait effectuer auprès de 1900 Québécois entre le 27 mars et le 2 avril, sept personnes sur dix sont favorables à l'ouverture de tous les commerces de détail le dimanche. Cette proportion s'accroît à 8 sur 10 si l'on prend soin de laisser le droit aux employés de ne pas travailler ce jour-là, principe que s'engage à respecter les détaillants.

Selon Claude Sénéchal, directeur régional du Québec chez Sears, il faut profiter de la période des Fêtes qui s'en vient pour libéraliser la Loi sur les heures d'affaires du Québec, ce qui pourrait permettre à plusieurs détaillants, juge-t-il, de survivre en janvier, au lieu de fermer.

Le crâne du père Brébeuf «rapatrié»

MIDLAND, Ontario (PC) — Plus de 12 000 catholiques se sont réunis dimanche au Sanctuaire des Saints Martyrs canadiens, pour célébrer le retour d'une moitié du crâne de Saint Jean de Brébeuf. Premier missionnaire en Ontario, ce Jésuite est depuis toujours considéré comme le père du catholicisme dans cette province. En 1649, avec un autre Jésuite, le père Gabriel Lalemant, Jean de Brébeuf a été tué au village de St. Ignace, à environ cinq kilomètres de la chapelle d'aujourd'hui. Torturés et brûlés par les Iroquois, qui étaient en guerre avec les Hurons, les deux hommes ont été enterrés dans la mission de Sainte-Marie-Aux-Hurons, près de Midland. Quelques mois plus tard, comme la mission allait tomber aux mains des Iroquois, on a récupéré les ossements et on les a transportés à Québec, où ils ont été confiés aux Soeurs Ursulines. En 1842, les Jésuites exigèrent qu'on leur remette le crâne de Jean de Brébeuf. Comme compromis, le crâne a été coupé en deux et partagé entre les soeurs Ursulines et les Jésuites de Québec. Depuis la fin des années 1920, les administrateurs du Sanctuaire des Saints Martyrs canadiens suppliaient les deux parties de leur remettre chacune leur moitié. C'est ainsi qu'il y a quelque temps, les Jésuites de Québec ont accepté de se dessaisir de leur partie du crâne.



La moitié de crâne de Saint Jean de Brébeuf appartenant aux Jésuites a été refait de manière à donner l'impression d'être au complet.

C'est le temps d'une aubaine!

LIQUIDATION DES 1992
aux meilleurs prix en ville!

Service de nuit jusqu'à 3 h du matin, du lundi au jeudi.

Avant d'acheter, venez comparer.

MARLIN **Geo**
Chevrolet Oldsmobile inc.

c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec
688-1212

OLDSMOBILE SUPREME 92 4 portes, air climatisé, sièges baquets, régulateur de vitesse, freins à disques aux 4 roues	OLDSMOBILE DELTA 88 92 4 portes, air climatisé, vitres électriques, sièges divisés, V-6 3.8 litres	CHEVROLET LUMINA APV 92 Freins ABS, radio AM-FM stéréo, vitres teintées, essuie-glace arrière	GEO METRO 92 Berline 4 portes, 4 cylindres, vitres teintées, servofrein	OLDSMOBILE CIERA 92 4 portes, air climatisé et portes électriques, roues aluminium, radio AM-FM stéréo
--	--	---	---	--

RABAIS TRÈS INTÉRESSANTS, HÂTEZ-VOUS DE CHOISIR...

En spécial **40 GEO METRO**
2 portes
Arrière ouvrant, vitres teintées, 2 miroirs sport, sièges inclinables, servofrein, batterie HD
LIVRAISON IMMÉDIATE

CHEVROLET PICK-UP S-10 92 Vitres teintées, servofrein, freins arrière ABS, jantes	CHEVROLET BLAZER 92 4 portes, freins ABS, 6 cylindres, servodirection, radio	CHEVROLET ASTRO VAN 92 5 passagers, freins ABS, servodirection, vitres teintées, stéréo	CHEVROLET VAN 92 1/2 tonne, servofrein et servodirection, freins arrière ABS, automatique, radio	GEO TRACKER 92 Décapotable 4 x 4, vitres teintées, servofrein, jantes aluminium, radio AM-FM stéréo
---	--	---	--	---

CETTE SEMAINE, ÇA BOUGE CHEZ MARLIN!

AUX ACTIONNAIRES DE LES ENTREPRISES BALKI LTÉE
AVIS DE CONVOCATION
PRENEZ AVIS qu'une assemblée spéciale des actionnaires de la compagnie Les Entreprises Balki Ltée sera tenue au 2635, boul. Hochelaga, bureau 960, Sainte-Foy (Québec) G1V 4W2, le 10 octobre 1992, à 9 h 30, aux fins de discuter de la continuation ou de la cessation des activités de la compagnie, incluant les procédures de décollant.
DONNÉ À SAINTE-FOY, CE 25 SEPTEMBRE 1992
S. BOUCHARD Secrétaire de Les Entreprises Balki Ltée

Commission scolaire de La Jeune-Lorette
AVIS PUBLIC
Prenez avis que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de La Jeune-Lorette tiendra une séance ordinaire le lundi 19 octobre 1992 à dix-neuf heures trente (19h30) au siège social de la commission scolaire, 184, rue Racine à Loretteville. Lors de cette réunion, les membres du Conseil des commissaires examineront le budget pour l'exercice financier 1992-1993 et procéderont à son adoption s'il y a lieu.
Le présent avis est donné conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C. I-13.3).
Donné à Loretteville ce 29 septembre 1992.
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
RAYNALD CAMPAGNA

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC
début ses activités le mercredi 30 septembre 1992 au Collège Saint-Charles-Garnier, salle Jean-Paul-Tardif, à 20 heures précises.
Conférencier

M. Pierre Bourque, directeur du Jardin botanique de Montréal et créateur du Biodôme.
Titre de la conférence:
"PREMIER JARDIN-MUSÉE DU 21e SIÈCLE"
Pour renseignements : 524-2032

WALLONIE BRUXELLES

WALLONIE-BRUXELLES JUSQU'AU 3 OCTOBRE À PLACE STE-FOY.

Deux expositions :
Edgar P. Jacobs, le baryton du 9^e art.
Un des pères de la B.D., Créateur de *Blake et Mortimer*, Collaborateur d'Herge. Un portrait en illustrations.
20 ans d'affiches en Wallonie et à Bruxelles.
La création artistique illustrée par 90 affiches de 17 créateurs couvrant la période des années 70 à 90.

PLACE STE-FOY

Les marionnettes traditionnelles de Bruxelles.
La compagnie *Les Petites Gueules de Bois* dans un drame comique : *L'affaire de la fondation*. Horaire : Mardis et mercredis à MIDI. Jueidis et vendredis à MIDI et 19 h 30. Samedis à 11 h 00 et 13 h 30.
Animation musicale avec Régis Chanteclair et son orgue de barbarie datant de 1850.
Horaire : Mardis et mercredis à 11 h 00. Jueidis et vendredis à 11 h 00 et 19 h 00. Samedis à 12 h 30 et 15 h 30.
Il y aura la gastronomie Wallonne en kiosque. C'est royal.

LE SOLEIL
LE BRILLANT POUR TOUS LES JOURS

Six jeunes témoins appelés à comparaître

Huis clos à l'enquête des huit présumés agresseurs

BAIE-COMEAU — Des ordonnances de huis clos et de non-publication ont été édictées à l'ouverture de l'enquête préliminaire des huit présumés agresseurs sexuels de Sault-au-Mouton-Saint-Paul-du-Nord, hier, au palais de justice de Baie-Comeau.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

La demande du ministère public et avec la bénédiction des trois avocats de la défense, le juge de la cour du Québec Jean-Paul Decoste a effectivement ordonné l'exclusion de l'ensemble du public de la salle d'audience et du même souffle interdit toute diffusion des délibérations du tribunal.

Avant que le juge Decoste ne monte sur le banc, la mise en place d'une cloison mobile isolant virtuellement la barre des témoins de la section où devaient prendre place les accusés avait déjà illustré tout le doigté dont le tribunal entend user dans cette scabreuse affaire.

C'est que les six principaux témoins sont très jeunes. Ces témoins avaient entre six et 14 ans

dans les années 1984 à 1987 quand ils auraient été victimes d'agressions sexuelles. Des agressions présumées commises par cinq hommes et femmes adultes.

Sur ces adultes pèsent pas moins de 58 accusations d'agressions sexuelles. Une femme doit aussi répondre d'une accusation d'inceste et un homme d'entrave au travail des agents de la paix.

Presque rien n'a filtré de la salle d'audience si ce n'est qu'une des femmes accusées a essuyé des yeux rougis par les larmes en sortant dans le couloir à l'occasion d'une pause de la cour.

Au cours de ces pauses, le groupe constitué de jeunes témoins, de travailleuses sociales et d'enquêteurs de haut niveau de la SQ d'une part et, d'autre part, celui des huit accusés, se sont tenus à bonne distance l'un de l'autre. L'enquête préliminaire se poursuit aujourd'hui.



Le Soleil, Clément Thibault

Bonjour, Monsieur le pompier!

Le pompier Richard Gosselin, de Sainte-Foy, n'a pas eu trop de mal à rassurer ces bambins de la garderie du CHUL, évacués, en milieu d'après-midi hier, en raison de ce qui semblait être un début d'incendie. Les responsables de la garderie, rue du Général-Tremblay, pensaient voir de la fumée se dégager d'un tuyau. Évacués par prudence, les tout-petits ont rapidement retrouvé leurs jeux.

Doré signe une entente «d'amitié» avec Moscou

MOSCOU (PC) — Les Villes de Montréal et de Moscou ont signé une entente d'« amitié », hier, et le maire Jean Doré a émis le souhait que Montréal devienne « la fenêtre de Moscou en Amérique du Nord dans les secteurs de la haute technologie et de la recherche aéro-spaciale ».

De son côté, le maire de Moscou, Yuri Luzhkov, a invité la délégation de gens d'affaires montréalais, qui accompagne le maire Doré, à investir dans la capitale et la métropole russe. Il leur a cependant conseillé de s'armer de patience et de ténacité.

Le maire de Montréal, accompagné de 21 gens d'affaires et de sept représentants d'universités, est arrivé à Moscou samedi dernier pour une visite d'une semaine. Les rencontres avec des responsables moscovites permettront, espère-t-on, de mener à terme des projets dans les secteurs de l'immobilier, de la culture, de la haute technologie et de la recherche scientifique.

Faisant partie de cette délégation, le promoteur immobilier montréalais René Lépine, qui négocie depuis un an avec la Ville de Moscou pour la construction d'un complexe commercial sur la place

Pouchkine, en plein cœur de la ville.

Le projet, estimé à 50 millions-\$CAN, aurait dû voir le jour au printemps mais le tout s'est enlisé dans des tracasseries administratives.

« Ca n'a pas été facile. Nous sommes en Russie », a commenté M. Lépine, ajoutant qu'il espérait voir le début des travaux vers la fin du mois d'octobre.

M. Hervé Pomerleau, propriétaire de la firme chargée de la construction de ce complexe commercial, a expliqué qu'on ne savait pas clairement si le projet respectera les plans initiaux. « Ici, ils ne comprennent pas encore que le temps c'est de l'argent », s'est plaint M. Pomerleau.

Le Groupe Lépine attend également l'accord de Moscou en vue de la location d'un terrain pour la construction de condominiums de luxe, près du Kremlin.

Transports Québec

Québec

APPEL D'OFFRES

Vente d'immeubles par voie de soumissions publiques

Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques les immeubles suivants:

DOSSIER N° 9-76-00511-6

Un terrain vacant portant le numéro de lot P-518 du cadastre officiel Paroisse de Saint-François-Xavier situé dans la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François et ayant une superficie de cinquante-huit mille quatre cent cinquante-huit mètres carrés et cinquante centèmes (58 458,50 m ca).

La valeur est estimée à huit mille cinq cent cinquante dollars (8550\$).

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres moyennant une somme de quinze dollars (15\$) incluant la TPS et la TVQ, non remboursable, payable en espèces, par chèque ou par mandat de poste à l'ordre du ministre des Finances.

Toute offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumissions compris dans le dossier d'appel d'offres.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, cet appel d'offres, et ce pour l'un ou l'autre des dossiers dont il a été fait mention précédemment, et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service des activités immobilières, Ministère des Transports, 1995, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) G1N 4H9; tél.: (418) 643-6722, en prenant soin de préciser le numéro de dossier mentionné plus haut.

On procédera à l'ouverture des plis lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service des activités immobilières du Ministère, à l'adresse précitée, le 3 novembre 1992 à 14 h 30.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

Transports Québec

Québec

APPEL D'OFFRES

Vente d'immeubles par voie de soumissions publiques

Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques les immeubles suivants:

DOSSIER N° 9-77-00005-B

Un terrain vacant portant les numéros de lots P-515, P-516, P-517 du cadastre officiel Paroisse de Saint-François-Xavier situé dans la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François et ayant une superficie de cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-deux mètres carrés et un dixième (157 782,1 m ca).

La valeur est estimée à vingt-trois mille soixante-quinze dollars (23 075\$).

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres moyennant une somme de quinze dollars (15\$) incluant la TPS et la TVQ, non remboursable, payable en espèces, par chèque ou par mandat de poste à l'ordre du ministre des Finances.

Toute offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumissions compris dans le dossier d'appel d'offres.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, cet appel d'offres, et ce pour l'un ou l'autre des dossiers dont il a été fait mention précédemment, et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service des activités immobilières, Ministère des Transports, 1995, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) G1N 4H9; tél.: (418) 643-6722, en prenant soin de préciser le numéro de dossier mentionné plus haut.

On procédera à l'ouverture des plis lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service des activités immobilières du Ministère, à l'adresse précitée, le 3 novembre 1992 à 14 h.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

Transports Québec

Québec

APPEL D'OFFRES

Vente d'immeubles par voie de soumissions publiques

Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques les immeubles suivants:

DOSSIER N° 9-92-00494-5 et autres

Six (6) bâtisses situées dans la municipalité de Charlesbourg (Quartier Notre-Dame-des-Laurentides). Ces bâtisses sont situées sur le boulevard Talbot et la rue Notre-Dame.

Dossier	Bâtisse	Adresse	Mise à prix
9-92-00494-5	Maison, garage et cabanons	1570, boul. Talbot	500 \$
9-91-00552-1	Maison	1368, boul. Talbot	200 \$
9-91-00560-4	Garage	1368, boul. Talbot	100 \$
9-92-00529-8	Chalet	Boul. Talbot	50 \$
9-92-00537-1	Garage	Boul. Talbot	50 \$
92-92-00475-4	Maison	1366, Notre-Dame	1 \$

Ces bâtisses devront être déplacées ou démolies selon les exigences du Ministère dans les trente (30) jours suivant la signature du contrat de vente par les autorités du Ministère. Une visite des bâtisses aura lieu le 8 octobre 1992 entre 13 h et 15 h.

Date et lieu de l'enchère:
le 22 octobre 1992 à 10 h, sur les lieux mêmes.

Toute offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumission compris dans le dossier d'appel d'offres.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, cet appel d'offres et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service des activités immobilières, ministère des Transports, 1995, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) G1N 4H9; tél.: (418) 643-6722, en prenant soin de préciser le numéro de dossier mentionné plus haut.

On procédera à l'ouverture des plis lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service des activités immobilières du Ministère, à l'adresse précitée, le 22 octobre 1992 à 10 h, sur les lieux mêmes.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

1995, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) G1N 4H9; tél.: (418) 643-6722, en prenant soin de préciser le numéro de dossier mentionné plus haut.

Transports Québec

Québec

APPEL D'OFFRES

Vente d'immeubles par voie de soumissions publiques

Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques les immeubles suivants:

DOSSIER N° 9-92-00498-6 et autres

Huit (8) bâtisses situées dans la municipalité de Charlesbourg (quartier Notre-Dame-des-Laurentides). Ces bâtisses sont situées sur la rue Côte-Garneau.

Dossier	Bâtisse	Adresse	Mise à prix
9-92-00498-6	Maison et cabanon	1660, Côte-Garneau	500 \$
9-92-00499-4	Maison et cabanon	1590, Côte-Garneau	50 \$
9-92-00497-8	Maison et cabanon	1650, Côte-Garneau	400 \$
9-92-00534-8	Garage	1650, Côte-Garneau	200 \$
9-92-00503-3	Maison et cabanon	1620, Côte-Garneau	100 \$
9-92-00535-5	Cabanon-Hercule	1620, Côte-Garneau	50 \$
9-92-00519-9	Maison	1653, Côte-Garneau	500 \$
9-92-00528-0	Maison, garage et cabanons	1550, Côte-Garneau	200 \$

Ces bâtisses devront être déplacées ou démolies selon les exigences du Ministère dans les trente (30) jours suivant la signature du contrat de vente par les autorités du Ministère. Une visite des bâtisses aura lieu le 8 octobre 1992 entre 10 h et 12 h.

Toute offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumission compris dans le dossier d'appel d'offres.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, cet appel d'offres et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service des activités immobilières, ministère des Transports, 1995, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) G1N 4H9; tél.: (418) 643-6722, en prenant soin de préciser le numéro de dossier mentionné plus haut.

On procédera à l'ouverture des plis lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service des activités immobilières du Ministère, à l'adresse précitée, le 21 octobre 1992 à 10 h, sur les lieux mêmes.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

CHEZ NISSAN,

NOUS CROYONS QUE LA DERNIÈRE CHOSE
DONT LA PLANÈTE A BESOIN,
C'EST D'UNE AUTRE VOITURE.

1

Et pourtant, nous en avons construit une. Pourquoi?

2

Parce que nous croyons qu'il est possible de construire une voiture qui allie la puissance d'un moteur de 150 chevaux à 16 soupapes et DACT à l'économie d'essence. Le moteur de l'Altimas est le plus puissant de sa catégorie et l'un des plus sobres.*

3

Parce que nous croyons qu'une voiture peut être assez spacieuse pour être confortable sans prendre des proportions indésirables. L'Altimas accueille confortablement quatre adultes dans un cadre raffiné, disponible avec tableau de bord en similibois, tout en demeurant facile à stationner.

4

Parce que nous croyons qu'une voiture doit être sécuritaire. L'Altimas est pourvue de serrures de portes arrière à l'épreuve des enfants, d'un coussin gonflable côté conducteur et on peut l'obtenir avec un dispositif de freinage antiblocage ABS.

5

Parce que nous croyons qu'il est possible de construire une voiture qui respecte davantage l'environnement. L'Altimas est plus silencieuse, possède un système de climatisation sans CFC et sa peinture extérieure est appliquée par un procédé de vaporisation** sans risque pour la couche d'ozone.

Me Baccigalupo en appelle aujourd'hui sur la requête en destitution du juge Dionne

THETFORD MINES — Dans le dossier du couple de Coleraine qui subit son procès sous 21 accusations de sévices physiques et sexuels sur ses 11 enfants, le procureur du père, Me Alain Baccigalupo, déposera ce matin au palais de justice de Québec son avis d'appel d'une décision rendue le 4 septembre par le juge Gaston Desjardins, de la cour supérieure.

Me Baccigalupo a précisé, hier, qu'il avait un délai de 60 jours pour préparer son argumentation et, qu'après en avoir pris connaissance, la Couronne pourrait bénéficier de la même période de temps pour faire valoir ses objections.

Le juge Desjardins avait rejeté, sur le banc, une requête en prohibition que la défense avait déposée contre le juge Jean-François Dionne, de la cour du Québec, chambre criminelle et pénale, pour l'obliger à se retirer du dossier.

Me Baccigalupo avait porté l'affaire devant la cour supérieure après que le juge Dionne eut lui-même refusé de se récuser.

La défense a déposé le 18 septembre une requête demandant à la cour d'appel d'émettre une ordonnance de surseoir à toute procédure tant que la cour n'aurait pas statué dans le dossier. L'audition de la demande aura lieu devant un banc de trois juges lundi à 10 h au palais de justice de Québec.

Mère accusée d'enlèvement La fille de Jocelyne C. est introuvable alors que débute le procès

BAIE-COMEAU — Le procès de Jocelyne C., une mère de 43 ans accusée d'enlèvement et de séquestration de sa fille de 5 ans, s'est bel et bien ouvert, hier, au palais de justice de Baie-Comeau. Le juge Claude Jourdain a, dès le début des procédures, acquiescé à la demande du procureur de la Couronne de maintenir une ordonnance de non-publication dans le dossier.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Jocelyne C. est détenue depuis maintenant plus de 4 mois. Sa fille demeure encore introuvable malgré les mandats de recherche et d'amener, émis depuis quelques mois à travers la province.

L'accusée s'est présentée hier après-midi devant la cour criminelle véritablement calme dans l'attente de son témoignage. Témoignage qui sera entendu au cours des prochains jours, mais qui fera probablement l'objet de non-publication. Son avocat, Me Pierre Grygiel tentera de blanchir sa cliente des accusations qui pèsent contre elle.

Notons qu'elle doit aussi répondre, en octobre, à des accusations d'outrage au tribunal pour ne pas avoir respecté une ordonnance de la cour supérieure, accordant la garde légale de l'enfant à André C., l'ex-mari de l'accusée. Ce dernier était d'ailleurs présent, hier, au palais de justice et semblait plus nerveux que l'accusée.

La couronne a alors blâmé les médias d'avoir mis trop d'impact sur les déclarations de Jocelyne C., ce qui aurait eu pour effet d'intimider l'ex-mari de l'accusé à qui elle reproche des gestes incestueux avec l'enfant.

Ce matin, le tribunal fera le choix du jury. Au total, 125 candidats se présenteront et seulement 12 d'entre eux formeront le jury, soit 6 hommes et autant de femmes.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

<p>BGT.27059.F le mardi 13 octobre 1992</p> <p>SIX (6) CAMIONS, CHASSIS ET CABINE AVEC CARROSSERIES</p> <p>Admissibilité : Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission : 40 000 \$</p> <p>Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>MBL.27954.A le mardi 13 octobre 1992</p> <p>Région Manicouagan</p> <p>SERVICES DE DÉNEIGEMENT À DIFFÉRENTS ENDROITS</p> <p>Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission : 40 000 \$ (Soumission partielle acceptable)</p> <p>Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>GGA.22379.A le mardi 20 octobre 1992</p> <p>Région Maisonneuve Secteur Gatineau</p> <p>ENTRETIEN MÉNAGER</p> <p>Admissibilité : Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission : 10 000 \$</p> <p>Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)</p>
<p>ILD.26606.A le mardi 20 octobre 1992</p> <p>Centrale LG-2 Région La Grande Rivière</p> <p>COLMATAGE DES FISSURES ET PEINTURE DU PONT ROULANT DANS LA CHAMBRE D'ÉQUILIBRE</p> <p>Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission : 30 000 \$</p> <p>Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>LSN.26352.A le mardi 20 octobre 1992</p> <p>Centrale Carillon Comité d'Argenteuil</p> <p>STABILISATION DE LA FALAISE CÔTÉ RIVE SUD, EN AVAL DE LA CENTRALE</p> <p>Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission : 10 000 \$</p> <p>Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)</p>	

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10^e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 858-2830

LE MONTANT DE 25 \$ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone de télécopieur et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la municipalité de Rivière-Saint-Jean Comité de Duplessis Appel d'offres no: 0793-77-52-41-71

Partie «A» — Travaux d'assainissement
Fourniture et installation de conduites d'aqueduc (100 mm), de branchements de service, construction d'un poste de pompage, réfection de structure de chaussée et divers travaux connexes.

Partie «B» — Travaux municipaux
Différence de coût pour augmenter le diamètre de la conduite d'aqueduc de 100 mm à 150 mm.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 1019, boulevard Saint-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2. Tél. : (418) 683-1328.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Rivière-Saint-Jean; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. des constructeurs Région Côte-Nord; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Bureau de la Société québécoise d'assainissement des eaux; a/s M. Gilles Desrosiers, gérant de projets, 79, boulevard Saint-Cyrille Est, bureau 300, Québec (Québec) G1R 5N5. Le jeudi 22 octobre 1992 à 15 h 00.

GARANTIES DE SOUMISSION:

Partie «A» — Travaux d'assainissement	139 000,00 \$
Partie «B» — Travaux municipaux	3 900,00 \$

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS:
Madame Sylvie Rodrigue - Tél. : (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la municipalité de Rivière-Saint-Jean ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S-29-09-92

2

POUR

1

ACCEPTONS PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR

OU UNE SEULE PAIRE!

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres et montures) parmi notre collection mode, pour vous-même ou quelqu'un d'autre, et ne payez que la plus chère des deux! Cette offre s'applique également aux verres de contact. *

OU

Choisissez une seule paire parmi notre collection Sélecte: Alfred Sung, Silhouette, Charmant, Charlie Chaplin, etc, et obtenez un **RABAIS DE 20%** sur les lentilles

* Verres de contact sphériques clairs

RABAIS 25^{\$} pour les 18-40 ans, touchés par la désassurance des examens, nous offrons ce rabais à l'achat de lunettes ou verres de contact à prix régulier.

Carte de crédit **CLUB SEARS**
Sears acceptée *C'est tout à votre avantage*

Accumulez des points

Centre d'optique
SEARS

22 CLINIQUES DANS TOUT LE QUÉBEC
Place Fleur de Lys: 529-9861 Place Laurier: 658-2121
Galeries Chagnon: 833-4711
Carrefour St-Georges: 228-2222

Copyright Canada 1992 Sears Canada inc.

6

Parce que nous croyons que les garanties devraient protéger les gens qui conduisent les voitures plutôt que ceux qui les fabriquent. Cette philosophie porte un nom: l'Engagement Satisfaction Nissan™.

7

Parce que nous croyons qu'une voiture, aussi perfectionnée soit-elle, doit demeurer abordable à l'achat. Le prix de base de l'Altima est de 16 490 \$* seulement.

NISSAN

LE MOTEUR D'UNE GÉNÉRATION

8

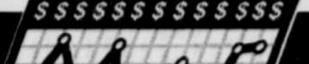
Nous n'essayons pas de régler le sort du monde. Nous essayons simplement de construire des voitures pour mieux vivre.

9

LA TOUTE NOUVELLE
ALTIMA
DE NISSAN

*Prix de base. *Prix pour l'Altima SE au 29 septembre 1992. Le prix inclut des taxes, le transport, la destination, l'immobilisation et les taxes régionales. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voir votre concessionnaire.

LE MARCHÉ BOURSIER



MONTREAL

Indice des valeurs industrielles: 1738,26, en baisse de 12,71. Volume des transactions: 8 millions d'actions. Titres en hausse: 86. Titres en baisse: 179. Titres inchangés: 105.

Tendances des 10 derniers jours



Table with columns for stock symbols and prices, including sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

DA G

Table of stock prices under the 'DA G' section, listing various companies and their current market values.

MA O

Table of stock prices under the 'MA O' section, listing various companies and their current market values.

TA Z

Table of stock prices under the 'TA Z' section, listing various companies and their current market values.

Titres les plus actifs

Table listing the most active stocks with columns for stock name, price, and volume.

TORONTO

Indice des valeurs industrielles: 3367,99, en baisse de 17,50. Volume des transactions: 24,1 millions d'actions. Titres en hausse: 218. Titres en baisse: 318. Titres inchangés: 261.

Tendances des 10 derniers jours

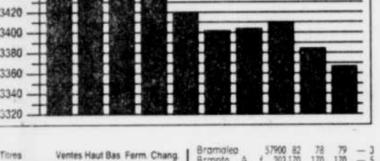


Table with columns for stock symbols and prices, including sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

DA G

Table of stock prices under the 'DA G' section for Toronto, listing various companies and their current market values.

MA O

Table of stock prices under the 'MA O' section for Toronto, listing various companies and their current market values.

TA Z

Table of stock prices under the 'TA Z' section for Toronto, listing various companies and their current market values.

Titres les plus actifs

Table listing the most active stocks for Toronto with columns for stock name, price, and volume.

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS

Table listing Desjardins Obligation Funds with columns for fund name, yield, and other details.

Fiducie Desjardins

Text describing Desjardins Trust services and contact information.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 3276,26, en hausse de 25,94. Volume des transactions: 158 millions d'actions. Titres en hausse: 909. Titres en baisse: 788. Titres inchangés: 607.

Tendances des 10 derniers jours



Table with columns for stock symbols and prices, including sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

DA G

Table of stock prices under the 'DA G' section for New York, listing various companies and their current market values.

MA O

Table of stock prices under the 'MA O' section for New York, listing various companies and their current market values.

TA Z

Table of stock prices under the 'TA Z' section for New York, listing various companies and their current market values.

Titres les plus actifs

Table listing the most active stocks for New York with columns for stock name, price, and volume.

DOW JONES

Indice des valeurs industrielles: 3276,26, en hausse de 25,94. Volume des transactions: 158 millions d'actions. Titres en hausse: 909. Titres en baisse: 788. Titres inchangés: 607.

Tendances des 10 derniers jours

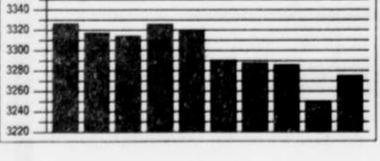


Table with columns for stock symbols and prices, including sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

DA G

Table of stock prices under the 'DA G' section for Dow Jones, listing various companies and their current market values.

MA O

Table of stock prices under the 'MA O' section for Dow Jones, listing various companies and their current market values.

TA Z

Table of stock prices under the 'TA Z' section for Dow Jones, listing various companies and their current market values.

Titres les plus actifs

Table listing the most active stocks for Dow Jones with columns for stock name, price, and volume.

OPTIONS TRANSIGÉES

Table of financial options with columns for symbol, price, and other details.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds with columns for name, type, and performance.

FRUITS ET LÉGUMES

Table of fruit and vegetable prices with columns for item, quantity, and price.

CÉRÉALES

Table of grain prices with columns for type, quantity, and price.

OBLIGATIONS

Table of bond prices with columns for issuer, maturity, and price.

MARCHÉS FINANCIERS

Table of financial market data including stock indices and exchange rates.

MONNAIES

Table of exchange rates for various currencies.

BÉNÉFICES

Table of corporate earnings data.

BOURSE AMÉRICAINE

Table of US stock market performance.

PROVINCES

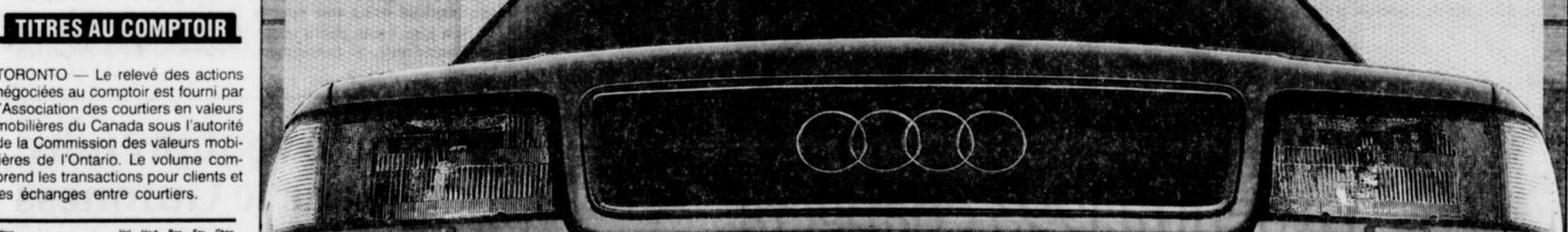
Table of provincial market data.

SOCIÉTÉS

Table of company financials.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Table of car model rankings.



UNE VOITURE SE JUGE PAR CELLES QU'ELLE SURPASSE.

Les surclassées : six des meilleures berlines de luxe en existence. Lépreuse : dix tests sévères dans les conditions réelles les plus ardues.

(IMS). Dans ce corps à corps, la toute nouvelle Audi 100 a fini première au classement général de cette catégorie.

À vous de juger. Voyez le concessionnaire Audi dès aujourd'hui. Pour connaître les détails des tests de l'IMS, composez 1 800 668-AUDI.

Table with Audi logo and list of Audi models with their IMS scores.

QUÉ-BOURG AUTOMOBILES LTÉE. AUTOMOBILES DU GOLFE INC. TROIS-RIVIÈRES VOLKSWAGEN LTÉE. LES AUTOMOBILES SAGAMIE INC.

Le traité de libre-échange tripartite sera paraphé le 7 octobre à San Antonio

SAINT-LOUIS (AFP) — Les présidents américain George Bush, mexicain Carlos Salinas de Gortari et le premier ministre canadien Brian Mulroney assisteront le 7 octobre prochain à San Antonio (Texas) à une cérémonie de parape du traité de libre-échange nord-américain (NAFTA), a annoncé, hier, la Maison Blanche.

Le traité, qui avait été conclu début août dernier, sera paraphé par les ministres du Commerce des trois pays, a précisé le porte-parole de la Maison Blanche Marlin Fitzwater dans un communiqué publié à Saint-Louis (Missouri) où le président Bush était en campagne électorale.

« Le NAFTA ouvrira de nouveaux marchés au Mexique et au Canada pour les industriels, agriculteurs et fournisseurs de services américains », affirme le communiqué, notant que le traité créerait une zone de libre-échange de plus de 360 millions de personnes produisant annuellement pour plus de 6000 milliards \$.

M. Bush a engagé il y a une

quel s'oppose une bonne partie de la majorité démocrate.

En pleine campagne pour la présidentielle américaine du 3 novembre, la question est devenue politique, le président Bush accusant son rival démocrate Bill Clinton de refuser son soutien au NAFTA pour satisfaire les grands syndicats américains.

Ces derniers craignent que des

milliers d'emplois américains soient sacrifiés au profit de la main-d'oeuvre mexicaine. Les démocrates estiment également que le traité ne protège pas suffisamment l'environnement.

On estime au Congrès que le NAFTA ne sera pas ratifié avant le printemps prochain, s'il n'est pas renégocié en cas d'élection de M. Clinton.

semaine le processus de ratification de ce traité par le Congrès américain en demandant à ce dernier d'approuver cet accord, au

GM : fin de la grève à Lansing

DETROIT (AP) — Les Travailleurs unis de l'automobile et la société General Motors ont conclu, hier, une entente de principe qui met fin à une grève de quatre jours à l'usine où sont fabriquées les carrosseries de modèles comme la Pontiac Grand Am, à Lansing, au Michigan.

Les travailleurs avaient débrayé vendredi. Le syndicat soutenait que certaines normes de santé, de sécurité et d'organisation du travail violaient la convention collective.

Les 4200 membres de la sec-

tion locale du syndicat doivent se prononcer sur l'entente de principe aujourd'hui. Le représentant international des TUA, Jim Sikkles, s'est refusé à dévoiler la teneur de l'entente tant que les syndiqués n'auront pas voté.

La porte-parole de GM, Linda

Cook, a décrit l'entente comme « équitable pour GM et les TUA ». Elle a indiqué qu'elle ne savait pas avec certitude à quel moment la production reprendrait, si l'entente est approuvée par les travailleurs.

La grève a forcé la fermeture de l'usine de châssis voisine, à Lansing, où 3000 autres travailleurs assemblent les Grand Am, un des modèles les plus populaires de GM, et les Oldsmobile, Achieva et Buick Skylark.



La Sentra 1993 changera vos habitudes de consommation.

Il est toujours temps de prendre de bonnes habitudes.

Surtout quand ces bonnes habitudes sont favorables à l'environnement. Consommant seulement 5,6 L/100 km sur l'autoroute, la Sentra 1993 de Nissan vous fera économiser plus d'essence que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie. Et grâce à son système de distribution variable, vous n'utiliserez que la quantité exacte dont vous avez besoin, selon la vitesse. Alors, plus de gaspillage d'essence, ni de temps, ni d'argent. Comme tous les véhicules Nissan, la Sentra 1993 est protégée par l'Engagement Satisfaction Nissan™, le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada.

Tant qu'à changer, vaut mieux changer pour ce qu'il y a de mieux. Parlez-en à votre très sympathique concessionnaire Nissan. Il a l'habitude.

* Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité. Prix spécial pour la Sentra DLX 1993 avec transmission manuelle. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



Sentra DLX 1993, maintenant équipée d'un coussin gonflable. À partir de 12 495 \$:

Votre très sympathique concessionnaire

NISSAN



Georges
ANGERS

Allan Taylor, le passionné

L'un des grands mythes qui entourent le monde des affaires est celui d'un univers où la raison domine la passion, où l'objectivité l'emporte toujours sur la subjectivité.

La crédibilité dont jouissent les gens d'affaires dans l'ensemble de la société s'appuie d'ailleurs fortement sur ce mythe. On croit « naturellement » plus rationnelle ou plus objective une décision d'affaires qu'une décision politique, par exemple. Conséquemment, lorsque les gens d'affaires émettent une opinion quelconque, on s'imagine qu'elle a été pesée et sous-pesée le plus objectivement et le plus rationnellement possible. C'est pourquoi on a souvent tendance à l'accepter comme la vérité ou, à tout le moins, comme une vérité.

Heureusement, il arrive parfois que des gens d'affaires cassent cette image et se révèlent aussi passionnés et aussi irrationnels que chacun de nous. D'une certaine façon cela est rassurant car il n'y a rien de plus encombrant que les mythes.

Dans cet esprit, on ne peut manquer de souligner la contribution exceptionnelle de M. Allan Taylor qui vient d'exposer avec quelle passion il tenait à l'unité canadienne. M. Taylor, est-il besoin de le rappeler, est le grand patron de la plus grosse institution financière au pays, la Banque Royale, et, à ce titre, l'un des hommes d'affaires les plus influents et les plus crédibles du Canada.

C'est ce même M. Taylor qui est à l'origine du rapport rendu public vendredi dernier sur les coûts de la séparation du Québec, rapport qui expose le scénario économique le plus apocalyptique qui ait été publié jusqu'à aujourd'hui d'une éventuelle brisure du Canada.

Rappelons que le scénario et les conséquences économiques retenus par M. Taylor et sa banque, advenant la séparation du Québec en 1993, prévoient que le niveau de vie des Canadiens et des Québécois sera inférieur de 28 % à celui des Américains en l'an 2000, que le chômage oscillera autour des 15 % ; découragés, plus d'un million de Canadiens auront alors quitté le pays.

Quoique l'on puisse penser de ce scénario et des conséquences qui en découlent, l'analyse de la Banque Royale reste, d'un point de vue théorique, plausible et défendable, comme le soulignait le professeur d'économie à l'université McGill, M. John McCallum.

En effet, la théorie que soutiennent M. Taylor et les auteurs du rapport de la Banque Royale s'appuie, selon les règles de l'art, sur un modèle économique formé d'un ensemble d'hypothèses et d'un ensemble d'implications déduites de ces hypothèses. Les implications servent ensuite à formuler des prédictions sur les phénomènes économiques susceptibles de se produire.

De ce point de vue, le procédé est parfaitement rationnel, mais abstrait. En effet, on ne pourra se fier au modèle économique de la Banque Royale que lorsque les phénomènes anticipés auront été vérifiés par les faits. Or, M. Taylor et ses acolytes se sont donné jusqu'à l'an 2000 pour pouvoir confirmer ou infirmer leur scénario apocalyptique. On ne saura donc que dans huit ans si leurs prévisions étaient vraies ou fausses.

C'est précisément ici que la démarche de M. Taylor cesse d'être objective et rationnelle et devient simplement une réaction passionnée. En effet, s'il avait voulu demeurer strictement objectif, il aurait pu conserver le même modèle, mais en développant plusieurs scénarios possibles s'appuyant sur des séries d'hypothèses différentes.

Plus encore, l'exercice aurait été vraiment objectif si l'on avait tenu compte de facteurs extérieurs, notamment le phénomène de la mondialisation qui oblige à des restructurations économiques importantes.

En Europe, par exemple, on parle de plus en plus de pôles économiques interrégionaux plutôt que de pôles nationaux. Ces nouveaux pôles économiques réunissent sur une base géographique naturelle des régions appartenant à des pays différents. Or, on peut facilement imaginer que le même phénomène se produira en Amérique du Nord, par exemple le pôle Québec/Nouvelle-Angleterre ou celui Colombie-Britannique/Nord-Ouest des États-Unis, au fur et à mesure que l'intégration économique du continent se poursuivra.

Ces changements auront des incidences importantes sur notre développement économique, mais le modèle de la Banque Royale n'en tient aucunement compte.

On doit donc en conclure que M. Taylor n'a pas cherché à être objectif ou même rationnel lorsqu'il a présenté vendredi dernier son scénario économique advenant une rupture du Canada ou lorsqu'il a déclaré que « rien ne contribuerait plus à la reprise économique qu'un vote pour le OUI ».

Il a juste voulu dire à quel point il était attaché au Canada : passionnément. Si passionnément même qu'il y a risqué son image.

Laliberté veut prendre place dans le Guinness

QUÉBEC — Pour marquer son 125^e anniversaire, la maison Laliberté, de la rue Saint-Joseph, à Québec, entend prendre place dans le Livre des records Guinness avec la carte de souhaits la plus grande au monde. À partir d'aujourd'hui, la population québécoise est invitée à multiplier les signatures sur des panneaux qui formeront une carte géante de 9 mètres sur 15.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Déjà, pour célébrer son 120^e, Laliberté avait fait un coup d'éclat en reproduisant en glace, à l'occasion du carnaval de 1987, la statue de la Liberté, de New York.

Fondée en 1867 par J. B. Laliberté, cette maison a su résister au mouvement de disparition des commerces qui a emporté les grands magasins Pollack, L.E. Syndicat et Paquet.

Toutefois, la principale rue commerciale de Québec compte encore des établissements presque ou plus que centenaires. Le plus ancien serait la pharmacie Brunet, qui a célébré son 137^e anniversaire, au printemps dernier. Un ancien promoteur du Mail

Saint-Roch, M. Charles-Henri Robitaille, a mentionné d'autres commerces, qui sont encore en opération sur la rue Saint-Joseph, notamment D'Allaird's, La Cie Assh, Reitmans Inc., Chaussures G. Parent, W. M. Beshro, la Banque Nationale (ancienne Banque d'Économie).

Sous la direction de M. Jacques Morrisset et de ses filles Lucie et Suzon, la maison Laliberté a su résister et progresser pour deux raisons principales : 1) le maintien d'un produit clé, la fourrure, qui compte toujours pour environ la moitié d'un chiffre d'affaires comportant une gamme de vêtements et d'accessoires pour hommes, dames et enfants et un rayon de décoration ; et 2) une décision de rester fidèle au centre-ville et de ne pas disperser ses efforts en multipliant les succursales.

Hibernia : un vent d'optimisme souffle

SAINT-JEAN (PC) — Un vent d'optimisme souffle en vue de la reprise du projet Hibernia tandis que les travailleurs se préparent à poursuivre la construction de l'immense base de béton de la plate-forme de forage au large des côtes terre-neuviennes.

Les travaux de construction de la base avaient été reportés en février après le retrait de Gulf Canada du projet de 5,2 milliards \$. Les trois autres partenaires financiers engagés dans le projet négocient actuellement avec la société américaine Texaco afin de garantir le financement de 25 % des actions abandonnées par Gulf Canada.

« Il y a beaucoup d'activités sur place », a déclaré, hier, M. Bill Simpkins, porte-parole de Hibernia Management and Development Co. « Vous verrez un accroissement progressif de la main-d'oeuvre ».

Après le départ de Gulf, les trois partenaires restants — Chevron Canada Resources, Mobil Oil Canada et Petro-Canada — ont beaucoup ralenti la production. Ils ont mis à pied 800 personnes, diminué les dépenses de moitié à 1,5 million \$ par jour et reporté le début de la production de pétrole à 1997.

Environ 600 personnes ont travaillé sur le chantier de construction cet été, afin de mettre en place l'équipement nécessaire pour la construction de la base et d'une des structures de la plate-forme de forage.

Actuellement, 850 travailleurs sont sur place pour poursuivre le

travail. On commencera la construction de la base de béton au début du mois d'octobre et on devrait être prêt en novembre pour les travaux de la plate-forme elle-même.

« Toutes les indications sont très positives », affirme Mme Christine Fagan, présidente de la Newfoundland Ocean Industries Association.

Le ministre fédéral de l'Énergie, Jake Epp, a annoncé en juin que la société Texaco, dont le siège social est situé à White Plains, dans l'État de New York, était intéressée à acheter les actions de Gulf. Une décision finale à ce sujet doit être prise au début de novembre.

Ottawa, qui accorde un montant de 2,7 milliards \$ et des garanties de prêts en vue de la réalisation de ce mégaprojet, est également disposé à offrir 200 millions \$ à Texaco pour l'aider à participer au financement.

Petro-Canada désire également vendre jusqu'à 15 % des 25 % d'actions qu'elle détient dans ce projet, mais certaines sources affirment que la recherche d'un nouvel investisseur sera retardée jusqu'à ce que l'on vende les actions de Gulf.

À la fin juillet, on avait déjà dépensé 727 millions \$ pour la réalisation du projet Hibernia. Le début des travaux remonte à septembre 1990. Environ 80 % de cette somme a été dépensée au Canada, dont la moitié à Terre-Neuve.

En modifiant ses habitudes d'emprunt Le gouvernement fédéral pourrait économiser 1 milliard \$ par année

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral pourrait économiser plus de 1 milliard \$ par année de l'argent des contribuables en modifiant ses habitudes d'emprunt sur les marchés financiers, affirme un économiste de l'Université de la Colombie-Britannique, Jonathan Kesselman.

Le gouvernement fédéral devrait profiter des taux d'intérêt moins élevés en vigueur aux États-Unis et émettre des bons du Trésor en fonds américains plutôt qu'en devises canadiennes, lit-on dans l'article que M. Kesselman a signé dans le dernier numéro de Cana-

dian Public Policy.

« Une économie de 1 milliard \$, d'ici 1995, serait une prévision très réaliste ».

Les bons du Trésor sont des obligations à court terme du gouvernement, acquises habituellement par les grandes institutions financières et servant à financer une bonne part de la dette fédérale de 450 milliards \$, dette qui ne cesse de progresser.

Pour M. Kesselman, une telle manœuvre aurait l'avantage de

ne léser personne, contrairement à la mise à pied de fonctionnaires ou à une réduction des programmes sociaux.

Un dollar sur trois circulant au pays sert actuellement à payer le coût de la dette, a-t-il rappelé. C'est la plus forte dépense annuelle du gouvernement.

Il en coûterait aussi moins cher au gouvernement pour intéresser les investisseurs étrangers à acheter des bons du Trésor émis en devise américaine, devise considérée plus sûre que le dollar canadien.

Il y a un point sombre, a admis M. Kesselman : le gouvernement devra accepter le risque de perdre de l'argent si jamais le dollar canadien perdait soudainement de la valeur. Mais c'est le risque que tout investisseur prend en achetant des bons du Trésor en dollars canadiens en échange d'un taux d'intérêt élevé.

Un fonctionnaire du ministère des Finances a indiqué que la suggestion de M. Kesselman ne présenterait pas seulement ce dernier danger. Il y a aussi la possibilité de perdre le contrôle de la politique économique du pays, en finançant jusqu'à 45 milliards \$ de la dette fédérale en fonds US.

Pour M. Kesselman, il y aurait moyen d'atténuer un tel danger.

FÉLICITATIONS!
Monsieur Serge Fradette de Charlesbourg a gagné 1 000\$ de bons d'achat du club Multi-points

Vendredi dernier la chance a souri...

ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

Vidéotron tée, TÉLÉ 4, LESOLEIL, GRIFFIN, POSTE MAIL, BANQUE NATIONALE

RÉSULTATS
Tirage du 29-09-92

2	4	6	9	21
23	24	30	33	34
36	43	44	46	50
54	62	63	65	69

Prochain tirage: 02-09-93
T.V.A. le réseau des tirages

L'ordre dans les affaires

- AUDET, BEAUDOIN**
Jacques Audet — Michel Beaudoin
PLACE BELLE-COUR, 2590, BOUL. LAURIER, BUREAU 880
STÉ-FOY (QUÉBEC), G1V 4M6 / (418) 659-3702
- BÉDARD GUILBAULT**
DONNACONA: 325, DE L'ÉGLISE, C.P. 400, G0A 1T0
285-1234 / 878-3545 / BELINGRAPHIE 285-1242
SAINTE-FOY: 979, DE BOURGOGNE, BUREAU 510, G1W 2L4 / 652-0862
ST-RAYMOND: 423, ST-CYRILLE, G0A 4G0 / 337-2231
SAINTE-ANNE: 1885, BONA DUSSAULT, G0A 4B0
268-3334
- BÉLANGER, GIRARD, LAVOIE, MOONEY**
Richard Bélanger — Claude Girard — Raynald Lavoie — Allan Mooney
Gilles Rochette
710, RUE BOUVIER, BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC),
G2J 1A7 / (418) 627-3666
- BERNIER, MERCIER, DESROSIERS**
Edifice Champlain, 2700, BOUL. LAURIER, BUREAU 4400,
STÉ-FOY (QUÉBEC), G1V 4K5 / 658-2114 / FAX 658-2674
- GHISLAIN R. BILODEAU**
8370, ARMAND VIAU NORD, QUÉBEC (QUÉBEC), G2C 1W8
(418) 843-6155 / FAX 843-7325
- BIRON LATOUCHE**
Denis Biron — Bruno Latouche
8370, ARMAND VIAU NORD, QUÉBEC (QUÉBEC), G2C 1W8 / 843-9218
- BOUCHARD, DUCHESNEAU, GAGNÉ**
CARRÉFOUR DE LA CAPITALE — 670, RUE BOUVIER, BUREAU 290,
QUÉBEC (QUÉBEC), G2J 1A7 / 623-1432 / FAX 623-1499
- CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG**
Associés résidents: Alain Beaudry — Guy Boulanger — Fernand Dufresne
Raymond Fortier — Yvon Fortin — Sheila Fraser-Gagnon — André
Grondeux — Jacques Levesque — Léo Linteau — Bertrand Morin
Jacques Nicole — Charles Pelletier — Benoit Racine — Noël A. Rheaume
Maurice Tremblay — André Vézina
140, GRANDE-ALLÉE EST, BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC), G1R 5P7
(418) 524-5151 / TÉLÉCOPIEUR: (418) 524-0061
247, RUE NAIRN, LA MALBAIE, (QUÉBEC), G0T 1J0 / (418) 665-4465
- CLAUDON DURAND DORÉ**
895, DES ROCAILLES, QUÉBEC (QUÉBEC), G2J 1A2 / 622-7070
- CHOQUETTE, CORRIVEAU, GRENIER**
Claude Choquette — Louis Corriveau — Gervais Grenier — Hélène Huot
Julien Belisle — Claude Matteau
1091, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 205, SILLERY (QUÉBEC),
G1S 1E2 / 682-3411
- MARIO DALLAIRE**
9926, DE LA FARINIERE, QUÉBEC (QUÉBEC), G2K 1L7 / (418) 628-2720
- DERY & ASSOCIÉS**
Marc Dery — Hélène Mathieu
1173, BOUL. CHAREST OUEST, BUREAU 290,
QUÉBEC (QUÉBEC), G1N 2C9 / 683-8109
- DIONNE FOREST KIROUAC**
2014, BOUL. CHAREST OUEST, BUREAU 301,
STÉ-FOY (QUÉBEC), G1N 4N6 / 681-0567
- GASTON DROLET**
8370, ARMAND VIAU NORD, QUÉBEC (QUÉBEC), G2C 1W8
BUREAU 843-7373 / RESIDENCE 628-5052
- ANDRÉ FORTIN & ASSOCIÉS**
André Fortin — Pierre Mailhot — Serge Rouleau
305, RUE DE L'ÉGLISE, ST-ROMUALD
(QUÉBEC), G6W 3H7 / (418) 839-8293
- JULIEN, DUQUET, NOURRY**
Rejean Julien — Yvon Duquet — André Nourry — Marc Mathieu
PLAZA LAVAL, 2750, CHEMIN SAINTE-FOY, BUREAU 220,
SAINTE-FOY (QUÉBEC), G1V 1V6 / 659-3152 / TÉLÉCOPIEUR: 659-4229
- LABERGE, LAFLÉUR**
2700, BOUL. LAURIER, BUREAU 5200, SAINTE-FOY (QUÉBEC), G1V 4K5
659-7266 / FAX 659-5937
- LALIBERTÉ LANOTOT COOPERS & LYBRAND**
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 536, C.P. 1029, HAUTE-VILLE
QUÉBEC (QUÉBEC), G1R 4V3 / TEL.: 522-7001 / TÉLÉCOPIEUR 522-5663
- MALENFANT DALLAIRE**
1000, ROUTE DE L'ÉGLISE, BUREAU 402, STÉ-FOY (QUÉBEC), G1V 3V9
(418) 654-0636 / FAX (418) 654-0639
- MALLETTE MAHEU**
QUÉBEC / STÉ-FOY: PLACE IBERVILLE IV, 400-2954, BOUL. LAURIER,
C.P. 10350, STÉ-FOY, G1V 4H5 / (418) 653-4431
MONTMAGNY: 1, PLACE DE L'ÉGLISE, BUREAU 100,
G5V 2L5 / (418) 248-5777
ST-JEAN-PORT-JOLI: 26, CHEMIN DU ROI EST, G0R 3G0 / (418) 589-3338
ST-PAMPHILE: 271, RUE PRINCIPALE, G0R 3X0 / (418) 356-5269
LA POCATIÈRE: 1000, 6e AVENUE, BUREAU 206, G0R 1Z0 / (418) 856-2690
ST-PASCAL: 470, RUE CHAPLEAU, G0L 3Y0 / (418) 492-3515
Autres bureaux dans les principales villes du Québec
Représentation nationale et internationale
- MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER BÉDARD & ASSOCIÉS**
Ls Yvan Morin — Yves Dufresne — Jean-Marie Cloutier — Marcel Bédard
Richard Montminy
EDIFICE MÉRICI, 801, CHEMIN ST-LOUIS, BUREAU 250,
QUÉBEC (QUÉBEC), G1S 1C1 / 688-1035 / TÉLÉCOPIEUR: 688-3278
- CLAUDE NOLIN & ASSOCIÉS**
Claude Nolin — Robert Cloutier — Manon Chevarie
127, AV. DES CASCADES, BEAUPORT (QUÉBEC) G1E 2L5 / 667-7591
- POISSANT THIBAUT-PEAT MARWICK THORNE**
BUREAU X:
LÉVIS: 5020, BOULEVARD DE LA RIVE-SUD, G6V 4Z6 / (418) 833-2114
QUÉBEC: 925, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 400, G1S 4W6
(418) 681-5764
DONNACONA: 100, ROUTE 138, G0A 1T0 / (418) 285-4278
Membre KPMG présent dans 75 grandes villes canadiennes
et dans 127 pays.
- PRICE WATERHOUSE**
Associés: Robert Brochu — Daniel Cadoret — Gérard Caron — Renald
Durois — Claude Laforce — André Tremblay
Associé-conseil: Denis Schmoth
PLACE DE LA CITÉ, 2635, BOUL. HOCHÉLAGA, SAINTE-FOY (QUÉBEC),
G1V 4W2 / 658-5782 / TÉLÉCOPIEUR 656-6640
- PIERRE RACINE**
C.P. 129, SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ (QUÉBEC) G0A 3C0 / 827-3771
- RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ**
QUÉBEC, LÉVIS, THEFTORD MINES, ST-GEORGES, ST-JOSEPH,
BEAUCÉVILLE ET STÉ-MARIE
60 bureaux au Québec avec affiliations nationale et internationale
- ROY, LABRECQUE, BUSQUE**
Rejean Roy — Jacques Labrecque — Gilles Busque
CARRÉFOUR DU COMMERCE, 5055, BOUL. HAMEL OUEST, BUREAU 160,
QUÉBEC (QUÉBEC), G2E 2G6 / (418) 871-0013
- SAMSON BELAIR / DELOITTE ET TOUCHE**
Pierre Beaumont — Yvan J. Cloutier — Alain Des Rosiers — Jean C.
Faucher — Gilles Gingras — André Goggin — Jean Hains — Jean-Guy
Jacques — André Michaud — Paul-André Michaud — Jacques Miller
Gilbert Plante — Jacques Plante — André Pleau — Wilbrod Poulin
Pierre St-Jacques — Yves Thivierge — Roland Truchon
Conseils: Pierre Chouinard — Adrien Côté — Jacques E. Fortier
Raymond Fortier — Albert Garneau — Ghislain Hawey — Dollard Huot
5600, BOUL. DES GALERIES, BUREAU 600
QUÉBEC (QUÉBEC), G2K 2H6 / (418) 624-3333
11, 400, 1re AVENUE, BUREAU 111,
VILLE ST-GEORGES (QUÉBEC) G5Y 5S4 / (418) 228-6676
Bureaux dans les principales villes du Canada

LES LETTRES DE CHOI

Écoutez CHOI-98.1 FM de 7h à 8h, de midi à 13h et de 16h à 17h. Si cette lettre est mentionnée, vous aurez 98 secondes pour appeler aux studios et donner le numéro de cette page.

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy

LUNCH-RENCONTRE

MONSIEUR RICHARD LE HIR
VICE-PRESIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

DATE: Le mercredi 7 octobre 1992, à 11h30
ENDROIT: Hôtel Radisson-Gouverneurs 3030, boul. Laurier Sainte-Foy
THEME: Le Canada et le Québec face à leurs défis de compétitivité

UNE COLLABORATION: Bell Mobilité

COÛT: 32\$ membre / 40\$ non-membre (taxes incluses)
RÉSERVATION: Madame Jocelyne Dufour 651-7181

LES COMMUNICATEURS AU COEUR DE

L'action

Pour souligner la nouvelle saison 1992-1993 de la Société des relationnistes du Québec région 03, Québec

le mercredi 30 septembre 1992 vous êtes cordialement invité(e) au 5 à 7 des «retrouvailles» qui se tiendra au Restaurant L'Heure Mauve du Musée du Québec.

Cette rencontre sera suivie d'une visite de l'exposition intitulée L'Effet Lemieux qui présente une rétrospective des oeuvres du peintre Jean-Paul Lemieux.

Nous serons heureux d'accueillir messieurs Michel Cheff, conservateur en chef, et Jean Héon, directeur des communications, du Musée du Québec.

Venez vous donner de l'effet!

Confirmer votre présence à: Madame Yolande Bellavance (418) 684-7700
Coût par personne: 12\$

EN UN CLIN D'OEIL

Des Brésiliens à Québec

QUÉBEC — Sept représentants du Service national d'apprentissage industriel du Brésil terminent présentement un stage d'un mois au Centre de recherche industrielle du Québec. Ils sont venus se familiariser avec les services d'information industrielle et technologique mis au point par le centre québécois. Le CRIQ a reçu dans le passé des stagiaires d'autres pays de sorte que le CRIQ a pu créer un réseau d'échanges en matière de diffusion de l'information aux PME.

Le CN touchera 20 millions \$ pour la ligne Sydney-Truro

HALIFAX — CN Rail a conclu avec la compagnie américaine RailTex, de San Antonio, au Texas, une entente prévoyant la vente de la ligne de chemin de fer entre Sydney et Truro, en Nouvelle-Écosse. RailTex paiera 20 millions \$ pour les 400 kilomètres de rails. L'Agence nationale des transports doit toutefois accorder son aval à cette transaction. Si cette dernière est approuvée, 110 emplois seront éliminés au sein du CN. Mais, ont déclaré des porte-parole de la compagnie, il s'agit d'une excellente affaire pour les deux parties. RailTex a fait savoir qu'elle engagerait 50 à 55 travailleurs.

Important contrat à une filiale de Quebecor

MONTREAL — À la suite d'un appel d'offres au Canada et aux États-Unis, Ronalds Printing, division d'imprimeries Quebecor active dans l'ouest du Canada, a obtenu le contrat d'impression des annuaires téléphoniques pour la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba. Ce contrat est valable jusqu'à la fin de 1998, a précisé, hier, Imprimeries Quebecor inc. dans un communiqué. Pour accroître ses services dans l'ouest du Canada, Ronalds Printing investira 20 millions \$ dans de nouveaux ateliers consacrés à la production d'annuaires. La compagnie imprime déjà des annuaires téléphoniques à Edmonton et à Vancouver. La division des annuaires téléphoniques de Quebecor est la deuxième en importance des imprimeurs d'annuaires téléphoniques indépendants d'Amérique du Nord.

La lutte à l'« argent sale » se poursuit au Conseil de l'Europe

STRASBOURG — L'ouverture de la première Conférence internationale à haut niveau sur le blanchiment de l'« argent sale » a été marquée, hier, à Strasbourg, par la signature par quatre pays d'une Convention du Conseil de l'Europe sur le blanchiment des capitaux. Le Luxembourg, l'Australie, la Grèce et la Bulgarie ont apposé leur signature au bas de cette Convention, qualifiée « d'instrument le plus évolué dans la lutte contre le blanchiment de l'argent issu du crime et en matière de coopération internationale ». À ce jour, 20 pays ont signé la Convention mais seul le Royaume-Uni l'a ratifiée et donc transposée dans sa propre législation, les autres États se heurtant à d'importants obstacles pour modifier leurs lois.

Crédit Suisse projette d'acheter HD International

MONTREAL — Corporation Financière Power et Crédit Suisse Asset Management Limited, filiale de Crédit Suisse, ont conclu une entente de principe concernant HD International Limited qui deviendra une filiale à part entière de CSAM, après obtention des autorisations nécessaires. HDI gère un actif de 1,6 milliard \$ US pour une clientèle américaine, canadienne, japonaise, australienne, britannique et européenne. CSAM compte plus de 8 milliards \$ de fonds sous gestion.

Discussions prochaines sur l'adhésion de la Chine au GATT

GENÈVE — Les négociations sur l'adhésion de la Chine au GATT reprendront le 21 octobre, ont indiqué, hier, les milieux officiels du GATT. Ces pourparlers avaient subi un coup d'arrêt après les événements de la place Tiananmen en juin 1989. Leur reprise coïncidera avec la décision, qui sera formalisée, aujourd'hui, par le Conseil du GATT, d'engager des pourparlers d'adhésion avec Taiwan. Dans les milieux diplomatiques, on indique que ces deux négociations devraient aboutir d'ici six mois à un an par l'entrée quasi simultanée des deux Chine dans l'institution commerciale multilatérale.

La Banque Royale offre des relevés de compte en braille

MONTREAL — La Banque Royale est devenue la première institution bancaire du pays à offrir des relevés de comptes de chèques personnels en braille pour ses clients ayant une déficience visuelle. Offert sans frais, le nouveau relevé est imprimé sur du papier épais grand format et contient cinq pages en braille, contrairement au relevé typique qui tient sur une page.

Le casse-tête à trois dimensions se retrouve sur les marchés mondiaux

MONTREAL — Les Fabricants de jeux et jouets Wrebbit inc. ont conclu une entente avec la compagnie internationale Jeux Nathan. Cet accord permettra à Wrebbit de vendre dès cet automne dans tous les pays d'Europe le casse-tête à trois dimensions inventé par M. Paul Gallant. L'entente est basée sur un contrat de licence pour la fabrication et la distribution du Puzz-3D à travers l'Europe. Depuis le début de l'année Wrebbit a signé des conventions avec d'autres partenaires comme Child's Craft (Catalogue Disney) dont le répertoire est distribué à plus de 20 millions d'exemplaires aux États-Unis. D'autres ententes existent pour le Mexique, l'Angleterre et une est en négociation pour le marché arabe.

Le CN investit 33 millions \$ dans la construction de 500 wagons

MONTREAL — Le CN a confié à la société Trenton Works de la Nouvelle-Écosse un contrat de construction de 500 wagons couverts de 100 tonnes chacun pour le transport de la pâte de bois dans l'Ouest canadien. L'investissement de 33 millions \$ est justifié par les excellents résultats enregistrés au chapitre du trafic de ce produit, souligne le CN dans un communiqué. L'entreprise prévoit que la demande mondiale va s'accroître et augmenter régulièrement au cours des cinq prochaines années, de souligner le vice-président Yves Bourdon.

Rencontre des ministres du Commerce du Canada, du Japon et des États-Unis

OTTAWA — Les ministres du Commerce du Canada, du Japon et des États-Unis et un haut responsable de la Commission européenne vont se rencontrer à Cambridge, en Ontario, le mois prochain, a-t-on appris, hier, de source officielle. Un porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères a déclaré que le ministre canadien du Commerce international Michael Wilson, le ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie Kozo Watanabe, le représentant américain au Commerce Carla Hills et le vice-président de la Commission européenne Frans Andriessen allaient se retrouver pour leurs consultations semestrielles. La rencontre se tiendra du 16 au 16 octobre, une semaine après la signature par les dirigeants du Canada, du Mexique et des États-Unis de l'Accord de libre échange nord-américain (ALÉNA).

Singapour accuse les pays du Nord de retarder les négociations du GATT

NEW YORK — Le ministre des Affaires étrangères de Singapour, M. Wong Kan Seng, a reproché, hier, aux pays occidentaux de ne pas être disposés à faire les mêmes sacrifices que les pays du Sud et de retarder notamment le succès des négociations commerciales de l'Uruguay round du GATT.

L'ÉCONOMIE

LE SOLEIL

Dubeau Capital
Valeurs Mobilières

Le client d'abord

Pour information : Tél: (418) 628-5533
Sans Frais: 1-800-463-0005
Membre de la Bourse de Montréal

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

■ Baisse des marchés canadiens

Alors qu'à New York, l'indice Dow Jones enregistrait une progression de 25,94 points pour fermer à 3276,26, les marchés boursiers de Montréal et Toronto ont fermé en baisse respectivement de 12,71 et 17,50 points. Les analystes ont expliqué la baisse des deux principales places boursières du Canada par la chute continue du dollar canadien par rapport à la devise américaine. Et, cette chute du dollar, ils l'attribuent en grande partie aux sondages révélant une progression du NON dans trois provinces : l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Québec.

À Wall Street, la séance d'hier a été caractérisée par un calme plat pendant la majeure partie de la journée. Ce n'est que pendant la dernière demi-heure que l'activité a été plus sentie alors que l'indice Dow Jones a gagné une vingtaine de points.

Seulement 158 millions de titres ont changé de main, à New York. Ce petit volume de transactions a été expliqué par le fait que de nombreux investisseurs ont déserté les places financières à l'occasion de la célébration du Nouvel An juif.

Le prix des métaux en livre sterling par tonne sur le marché de Londres : cuivre 1367-1368 et plomb 331-332; en dollar américain par tonne : zinc 1302-1304, aluminium 1261-1262 et nickel 6700-6710. A New York, pour livraison en novembre, le pétrole brut a gagné 8 ¢ à 21,76 \$ US le baril.

La firme Handy and Harman cotait l'argent, hier, à 4,963 \$ Can. l'once. La cote de vendredi était à 4,743 \$ Can.

LE SOLEIL

LES INDICES



NOUVELLES BRÈVES

■ Agrandissement de la caisse de Saint-Émile

QUÉBEC — La caisse populaire de Saint-Émile a entrepris hier des travaux de 850 000 \$ pour agrandir et réaménager ses locaux. L'agrandissement permettra d'ajouter un deuxième étage à l'immeuble pour y loger la direction générale et le personnel du secteur conseil. Le service courant sera aussi réaménagé et deux guichets automatiques seront installés pour répondre aux prévisions de croissance. Le directeur Daniel Tremblay ajoute dans un communiqué d'information que la caisse entend poursuivre son implication dans le milieu en participant elle aussi à l'essor que connaît la municipalité de Saint-Émile. L'institution coopérative a enregistré une croissance de 30 % au cours de sa dernière année financière; la caisse procure du travail à 25 personnes, compte 4800 sociétaires et dispose d'un actif de 35 millions \$.

■ Camco ne fermera pas l'usine de Montréal

TORONTO — La compagnie mère américaine de Camco, le plus gros fabricant canadien d'appareils électroménagers, a déclaré devant une cour ontarienne qu'elle ne prévoit pas fermer des usines à Montréal et Hamilton, usines qui emploient actuellement 2000 personnes. Dans une déclaration écrite sous serment déposée, hier, General Electric Company (GE) affirme qu'aucune décision n'a été prise quant à la fermeture totale ou partielle des usines de Camco à Montréal ou à Hamilton, ou au transfert de la production aux États-Unis. L'avenir de Camco suscite l'inquiétude depuis que GSW inc., actionnaire minoritaire, a intenté des poursuites contre GE concernant Camco en Cour de l'Ontario.

■ Digital prépare une restructuration

MAYNARD — Le fabricant informatique américain Digital Equipment, deuxième mondial derrière IBM, préparerait une restructuration de grande ampleur pour réduire ses coûts de production d'environ 1 milliard \$, selon des sources citées, hier, par un magazine spécialisé du secteur informatique. Robert Palmer qui prendra la direction de Digital, jeudi, a élaboré un plan en quatorze points distribué aux responsables de la firme, a précisé le magazine PC Week. Outre une réduction des coûts, les changements comprennent une réduction des éléments d'actif de la firme d'environ 1 milliard \$ et la création d'entités par spécialité ou produit, dotées de davantage d'indépendance financière. Les responsables de Digital ont confirmé l'existence de ce plan sans en préciser les détails.

Le dollar canadien est tout près de la barre des 80 ¢ US

QUÉBEC — Une autre semaine qui commence de travers pour le dollar canadien. Après avoir perdu 1,5 ¢ US la semaine dernière, notre devise s'est approchée dangereusement des 80 ¢ hier, malgré les interventions de la Banque du Canada pour limiter les dégâts.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

À la clôture des marchés, le dollar avait perdu 0,51 ¢, pour fermer à 80,15 ¢ US. Les économistes observent avec appréhension le comportement de la monnaie canadienne, et les opinions sont partagées quant à l'importance du seuil des 80 ¢.

D'un côté, souligne Dominique Vachon à la Banque Nationale, un dollar qui vaut 80 ¢, ce n'est pas encore assez bas pour

alimenter l'inflation, qui frôle toujours les 1 %.

Par contre, observe de son côté Jean-Louis Richard, cambiste pour la Caisse centrale Desjardins, 80 ¢ est un seuil significatif du point de vue technique. Si le dollar tombe en-dessous, ça peut en effet donner le signal de départ pour de nouvelles pressions à la baisse, qui accentueront la chute.

De nouveau hier, la Banque du Canada est intervenue, de façon « énergique » selon Mme Vachon, sur le marché des changes pour soutenir la devise et rassurer les investisseurs.

Sans cette intervention, s'accorde-t-on, c'en était terminé d'un dollar à 80 ¢ et plus. C'est de toute façon devenu inévitable, selon M. Richard. Mais les interventions de la Banque permettront au moins que la chose se fasse dans l'ordre et non dans l'anarchie.

Comme le souligne l'économiste Gilles Soucy, à la Confédération des caisses Desjardins, un dollar relativement faible représente somme toute plus d'effets positifs que nocifs pour l'économie canadienne, en autant que la chute soit contrôlée. Autrement, des mouvements désordonnés et une hausse du taux d'inflation nous font courir des risques.

Malheureusement pour lui, le Canada n'a pas beaucoup

d'atouts dans son jeu pour convaincre les investisseurs de garder le dollar dans leurs portefeuilles. La récente déclaration de la Banque Royale n'a rien pour encourager qui que ce soit, et les derniers sondages donnent de plus en plus d'avance au camp du NON.

M. Richard croit à ce sujet que si jamais ces sondages donnent une marge de 55 % au NON, c'est-à-dire assez pour dépasser les 5 % de marge d'erreur, les marchés vont devenir vraiment nerveux. Et contrairement aux banques centrales européennes qui ont pu conjuguer leurs efforts pour contenir les assauts sur leurs devises, la Banque du Canada ne peut compter sur personne d'autre qu'elle.

Monnaie Major est isolé

BRUXELLES — Londres a fait, hier, son deuil d'une refonte rapide du Système monétaire européen (SME) pour maintenir la cohésion entre les Douze et calmer les marchés après trois semaines de tempête financière.

par YVES CLARISSE
de l'agence Reuters

Après de longs débats entre le Royaume-Uni et ses partenaires européens, les ministres des Finances de la CEE ont publié une déclaration qui évite toute référence à une telle réforme et insiste sur leur attachement au mécanisme.

Les « grands argentiers » se sont en outre réjouis de ce que la France et l'Allemagne aient vaincu la spéculation contre le franc, ont appelé à la ratification du traité de Maastricht et ont rejeté l'hypothèse d'une Europe monétaire à deux vitesses.

Selon plusieurs ministres, la Grande-Bretagne, qui assume pour l'instant la présidence de la CEE, s'est, isolée, résignée à mettre sa revendication de réforme du SME sous le boisseau.

La livre britannique et la lire italienne, vivement attaquées, ont du quitter le SME et la peseta a été dévaluée de 5 %. La spéculation s'est alors tournée vers le franc français, qui a tenu bon grâce à l'alliance franco-allemande.

Londres avait demandé une refonte du système dans le sens d'une meilleure défense des monnaies faibles comme préalable au retour de la livre dans le SME, mais les pays à monnaie forte, Allemagne en tête, ont exclu toute modification d'importance.

« Le SME est une étape intermédiaire importante et réussie vers l'Union économique et monétaire », a dit Horst Kohler, secrétaire d'État allemand aux Finances.

Le message est clair : la Bundesbank a mis tout son poids dans la défense du franc parce que l'économie française présente de bons indicateurs économiques, mais les devises faibles, comme la livre, doivent être dévaluées pour mieux tenir compte de l'état de santé de l'économie qui les soutient.



La chaîne de magasins La Baie ouvrira, le 7 octobre, un troisième établissement dans la région de Québec. Il aura pignon sur rue à Place Fleur de Lys.

La Baie à Place Fleur de Lys : 250 nouveaux emplois

QUÉBEC — La chaîne La Baie va procéder mercredi prochain, le 7 octobre, à Place Fleur de Lys, à l'ouverture d'un troisième magasin à Québec. Représentant un investissement de 7 millions \$, cette implantation dans les anciens locaux agrandis de Pascal inc. créera quelque 250 emplois.

par REAL LABERGE
LE SOLEIL

En fonction de la proximité du centre François-Charron, le nouveau magasin La Baie offrira un aspect inédit, celui d'avoir été conçu de façon à faciliter l'accès des handicapés.

À cette fin, les 105 000 pieds carrés de l'établissement commercial se retrouveront sur un seul et même niveau, avec des installations favorisant l'accueil des personnes à mobilité restreinte, comprenant entre autres des portes à fonctionnement électronique et d'autres

aménagement de circulation agencés pour les besoins des personnes handicapées.

Le directeur du nouveau La Baie, M. Martin Létourneau, a également précisé que le nouveau magasin La Baie appliquera un concept de complexe familial, avec mode vestimentaire et mode de maison, à l'exclusion toutefois des meubles et des appareils ménagers. Aujourd'hui, un défilé de mode, sur le thème de la rentrée automnale, précèdera l'inauguration du magasin.

Pour accueillir La Baie, le directeur général de Place Fleur de Lys, M. Jean-Paul Biron, a

souligné qu'un agrandissement de 35 000 a été construit dans la partie sud-ouest du centre commercial, face au boulevard Hamel. La superficie de 75 000 pieds carrés anciennement occupée par Pascal inc. a été portée à 110 000 pieds carrés. L'ensemble de Place Fleur de Lys, y compris les mails, atteindra désormais près d'un million de pieds carrés, dont 650 000 pieds carrés de plancher en location.

Avec les emplois créés par La Baie, le centre commercial totalisera quelque 3000 employés.

M. Biron a ajouté que des négociations laissent présumer que l'emplacement laissé vacant par Steinberg sera occupé, d'ici un mois, par un nouvel établissement commercial de 31 000 pieds carrés, « pas nécessairement du secteur de l'alimentation ».

Steinberg réclame deux mois de plus pour rembourser ses dettes

MONTREAL — Steinberg réclame deux mois de plus à la cour pour déposer le plan de remboursement de ses créanciers à la suite de la vente de ses marchés d'alimentation au groupe Univa et à Métro Richelieu le printemps dernier.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

Dans une requête déposée devant le juge André Denis de la cour supérieure, au palais de justice de Montréal, l'avocat Robert Langlois, demande l'autorisation de reporter au 24 novembre, au lieu du 1er octobre, le dépôt de ce plan de règlement de faillite.

Cette période de temps, explique-t-on, pourrait permettre à Steinberg de se départir au meilleur prix possible de sa filiale Smitty's et de sa participation dans Valdi, de manière à ce que l'ancien géant de l'alimentation puisse offrir à ses créanciers un arrangement optimal.

« Votre requérant (Steinberg) estime qu'il est dans le meilleur intérêt de celle-ci ainsi que dans celui de la totalité de ses créanciers de réaliser, dans

le temps, Smitty's et Valdi afin d'obtenir la valeur maximale plutôt que de procéder à une réalisation hâtive et désordonnée », peut-on lire dans la requête déposée par l'avocat de Steinberg.

Dans le rapport déposé le 31 août par le coordonnateur de la faillite nommé dans ce dossier, Paul Bertrand, Smitty's et Valdi sont évalués respectivement à 131,2 millions \$ et 19,7 millions \$, pour un total de 150,9 millions \$.

Dans sa requête, Steinberg n'écarte cependant pas non plus l'hypothèse que Smitty's et Valdi demeurent sa propriété.

Le libellé de la requête évoque en effet « un plan d'affaires pour Smitty's et Valdi, ou alternativement, un plan de réalisation de ces éléments d'actif selon le scénario qui apparaîtra le plus susceptible de maximiser le rendement de Smitty's et Val-

di pour l'ensemble des créanciers de Steinberg ».

Créances

Les créanciers prioritaires de Steinberg sont le syndicat bancaire et la Société de développement industriel du Québec (SDI) pour des sommes respectives de 211 millions \$ et de 72,4 millions \$.

Lors de l'assemblée d'information des fournisseurs non garantis de Steinberg, tenue le 31 août à Montréal, bon nombre d'entre eux s'étaient dit inquiets de ne jamais pouvoir être remboursés.

Steinberg doit 92,1 millions \$ à ses quelque 5000 créanciers ordinaires.

Plusieurs d'entre eux avaient demandé à ce que Steinberg se départisse de ses filiales afin que soient recueillies les liquidités nécessaires pour payer plus généreusement ses créanciers non garantis.

Depuis, l'ancien géant de l'alimentation a procédé à la vente de sa filiale Aligro pour une somme de 35 millions \$ au groupe Hudon et Deaudelin.

REPÈRES

Des agioteurs s'en prennent à la monnaie

Les turbulences qui ont perturbé les marchés des changes européens au cours des deux dernières semaines ont suscité de nombreux appels à une réforme en profondeur du système monétaire international.

Cette crise, généralement attribuée à la spéculation, a incité les responsables présents aux réunions internationales de Washington à sortir de leur réserve et faire des pieds et des mains pour remédier aux maux de l'économie mondiale.

« Nous ne pouvons laisser l'économie internationale devenir un casino où l'on joue à qui perd gagne », a déclaré le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Jacques Attali.

Intervenant à l'occasion de l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale de la semaine dernière, il a déploré cette situation des marchés et estimé que des mesures urgentes étaient nécessaires pour rétablir l'ordre.

Certains entendent bien faire passer le message. Ainsi le ministre français des Finances, Michel Sapin, a comparé les spéculateurs qui ont attaqué le franc à des « agioteurs » qui, sous la révolution française, furent guillotins.

« La guillotine c'est très bien, mais son usage doit être limité à des cas extrêmes », a déclaré avec humour le directeur général du FMI, Michel Camdessus. Il a préféré comparer la spéculation qui a déferlé sur les marchés au débordement d'une rivière dévastant tout sur son passage.

Pour certains, la meilleure riposte à ce déferlement est la construction de nouveaux barrages, qui prendraient la forme de contrôles gouvernementaux sur les mouvements des quelque 1000 milliards \$ qui circulent chaque jour sur les marchés.

L'Espagne et le Portugal ont agi dans ce sens la semaine dernière en rétablissant des mesures de contrôle des changes pour protéger leurs devises des attaques spéculatives.

Mais ces mesures vont à l'encontre du conseil donné par les pays capitalistes aux anciennes nations communistes, maintenant membres du FMI et de la Banque mondiale : libérez vos marchés et vos économies prospéreront.

« Tout retour à de véritables contrôles des changes est une mesure rétrograde, une régression », a déclaré Michel Camdessus.

L'explosion de produits dérivés de plus en plus performants a permis aux spéculateurs d'augmenter considérablement, et à peu de frais, leur pouvoir d'action sur les marchés, ce qu'on appelle « l'effet de levier ».

« Les méthodes actuelles de surveillance des marchés des changes, les techniques des banques centrales et la coopération entre les gouvernements doivent être réexaminées », a recommandé le directeur général du FMI.

Il n'est cependant pas certain que les pays riches soient prêts à le faire.

par RICH MILLER
de l'agence Reuters